

Groupe Esso S.A.F.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

A- RAPPORT DE GESTION	2
B- RESULTATS FINANCIERS	8
C- COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE ESSO S.A.F.	12
D- COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.	45
E- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	64

A- RAPPORT DE GESTION 2009

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET PETROLIER INTERNATIONAL

- ***2009, une grave crise économique, des mesures de relance initiées par les pouvoirs publics***

L'année 2009 restera marquée par la crise économique qui a suivi la grave crise financière de septembre 2008 qui a mis brutalement terme à quatre ans de croissance mondiale exceptionnelle, avec près de 5% par an entre 2004 et 2007. Ainsi, en 2009, l'économie mondiale a chuté de 0.8%, marquée par une récession de 3.2 % dans les économies avancées et une croissance faible de 2.1% pour les autres. Selon le Fond Monétaire International, le volume du commerce mondial a chuté de 12.3 % et les cours des produits de base, hors combustibles, ont chuté de 19 %. Après un déstockage massif et un ralentissement net au premier semestre, la production mondiale et le commerce international ont rebondi au second semestre. Ce rebond d'activité a été rendu possible par l'ampleur inhabituelle des mesures de relance économique même si la solidité de la demande privée autonome (non induite par l'action des pouvoirs publics) reste encore incertaine dans les économies avancées.

La reprise des marchés financiers, le rétablissement d'une meilleure fluidité de circulation des capitaux, l'amorce d'un retournement économique, assez vigoureux dans les pays émergents, ont entraîné une hausse significative du prix de certaines matières premières de base et en particulier du pétrole brut.

- ***La France moins touchée que les autres pays européens***

En 2009 l'économie française a connu une récession de 2.2%, à comparer à la baisse de 4% du Produit Intérieur Brut observée en moyenne dans les 27 pays européens. La rapidité de la France à mettre en place un important plan de relance, d'un montant équivalent à 1% du PIB dès la fin 2008, a permis ce recul relativement limité. L'inflation est restée faible à +0.9% malgré la remontée des coûts de l'énergie en fin d'année. Cependant, le déficit budgétaire atteint 8% et la dette publique représente 77% du PIB.

Pour l'ensemble de l'année 2009, la consommation totale d'énergie primaire a diminué de 5%, l'activité économique et la production industrielle en particulier ayant en effet régressé en 2009, mais cette évolution a été atténuée par la hausse de la consommation des ménages en électricité et en carburants. Les émissions de CO2 liées à la consommation d'énergie sont inférieures de 4% à celles de 2008.

Les perspectives 2010-2011 sont moroses : le redressement de l'activité reste très progressif et doit pour l'instant beaucoup à la demande extérieure et aux effets induits par le plan de relance. Le taux de chômage atteint 10% fin 2009 et le recul de l'emploi ne semble pas encore stabilisé. La reconstitution modérée des stocks devrait se traduire par une progression assez soutenue du PIB de manière temporaire, mais les conditions d'une reprise plus durable ne semblent pas être encore réunies.

- ***Environnement pétrolier international***

L'environnement de l'industrie pétrolière en 2009 a été marqué par une baisse importante de la demande en pétrole, gaz et produits pétroliers. Les prix du pétrole brut ont malgré tout progressé de façon continue tout au long de l'année pour s'établir en moyenne à 62 dollars le baril de Brent contre 97 dollars en 2008 et 72 dollars en 2007, soutenus notamment par les réductions de la production OPEP et l'anticipation de reprise économique par les marchés de matières premières.

Dans le contexte de crise économique généralisée, la demande pétrolière mondiale a diminué (-1.5%) pour la deuxième année consécutive pour retrouver un niveau similaire à celui de 2005-2006, à 84,9 millions de barils par jour en moyenne sur l'année. Par contre, du fait des investissements lancés les années précédentes, la capacité mondiale de production a progressé de +1.3% (1,2 million de barils par jour) pour atteindre 91,1 millions de barils par jour.

Dans les pays développés de l'OCDE, la demande de pétrole a chuté de 4.4% d'une année sur l'autre, pour atteindre 45.5 millions de barils par jour. Cette baisse de la demande, directement liée à la crise (le PIB y a baissé de -3.5% en 2009), est accentuée dans ces pays par le support croissant des gouvernements aux économies d'énergies et à la recherche et à la production d'énergies alternatives.

La part des pays non-OCDE dans la demande mondiale qui était de 38% en 2000 s'élève maintenant à 46% en 2009. Compte tenu de la forte demande des pays émergents (+4%), surtout dans la deuxième partie de l'année 2009, l'Agence Internationale de l'Energie a revu à la hausse ses prévisions de la demande mondiale pour 2010 à 86,5 millions de barils par jour (+1,8%) avec une demande dans les pays développés de l'OCDE qui resterait stable.

Le secteur du raffinage qui avait connu un environnement favorable en 2008, a été directement touché par la baisse de la demande qui, compte tenu de la surcapacité de production au niveau international, a conduit à un effondrement de la marge brute de raffinage qui a atteint en fin d'année 2009 des niveaux historiquement bas. La marge brute de raffinage sur Brent publiée par Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) ressort ainsi en moyenne sur l'année à 2,73 dollars par baril (contre 7,49 \$/b en 2008) ou 15 euros par tonne (contre 39 euros par tonne en 2008).

Le surplus de capacité mondiale de raffinage, estimé par l'Union Française de l'Industrie Pétrolière à 7 millions de barils par jour en 2009, ne devrait pas se réduire significativement avant 2015 et l'accroissement des capacités de raffinage en Asie-Pacifique pose un défi important pour le raffinage Européen pour ces prochaines années.

L'ACTIVITE PETROLIERE EN FRANCE

• *Marché intérieur*

En cumulé sur toute l'année 2009, les ventes de produits pétroliers ressortent à 80,7 millions de tonnes, en baisse de 3,7 %. Cette forte chute des ventes, liée à la récession économique déjà évoquée est particulièrement sensible pour les ventes de carburéacteur (-7.5%), de fiouls lourds (-10,3%), de fioul domestique (-4,0 %) et de supercarburants (-3,8 %). Parmi les principaux produits, seules les ventes de gazole ont été en légère progression (+0.2%) alors qu'elles avaient chuté en 2008 (-0.4%).

En 2009, les ventes totales de supercarburants ont été de 9 millions de tonnes sur le marché intérieur et ont diminué de 3,8 %. Les ventes de gazole, sont reparties à la hausse de +0,2 % à 33 millions de tonnes, mais restent inférieures à celles de 2007.

Dans son ensemble, et pour la deuxième année consécutive, le marché des carburants routiers (supercarburants et gazole) s'est inscrit en baisse (-0,7 %).

Selon le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles, les immatriculations de voitures particulières neuves ont augmenté de 10,7 % en 2009 avec 2 268 730 immatriculations. Les immatriculations de voitures diesel ont augmenté de 0,8 % et leur part dans les immatriculations totales s'élève à 70,4 % en 2009, contre 77,3 % en 2008, ce qui marque pour la première fois une baisse de la croissance de la diésélisation du parc français.

Malgré la baisse des prix du fioul domestique de -31 % en moyenne par rapport à 2008 pour les livraisons de 2 à 5 m³, les livraisons ont baissé de 4,0 % à 13,6 millions de tonnes. Mais l'année 2008 avait enregistré une hausse particulièrement forte (+9,9 % par rapport à 2007).

Avec la chute du trafic aérien, les ventes de carburéacteurs ont fortement chuté à 6 millions de tonnes (-7,5%), mettant fin à une progression continue depuis 2003, et revenant au niveau des ventes de 2005.

Les ventes totales de fiouls lourds, sont en recul de 10,3%, à 2,5 millions de tonnes. Les ventes à l'industrie baissent de 9,6 %, à 1,7 millions de tonnes, et celles aux centrales électriques ont baissé de 11,6 %, à 0,8 millions de tonnes. Compte tenu des exigences européennes et françaises et des taxes existantes et à venir sur les émissions de CO₂, cette tendance de fond semble irréversible. Entre 2000 et 2009, les ventes de fiouls lourds ont baissé de 42%.

Sur le marché des Spécialités, les besoins de la pétrochimie se sont élevés à 8,8 millions de tonnes et les ventes de bitumes à 3,1 millions de tonnes, et ont respectivement baissé de 11,2% et 7,6% par rapport à 2008. Les ventes de lubrifiants finis ont elles aussi fortement baissé de 13,0% à 0,6 millions de tonnes compte tenu de la baisse des activités industrielles mais également de la baisse structurelle liée à l'espacement des vidanges.

En résumé, la consommation française en produits pétroliers a significativement baissé en 2009 principalement à cause de la crise économique déjà évoquée mais aussi des mesures incitatives prises par le gouvernement pour économiser l'énergie et promouvoir des énergies alternatives émettant moins de gaz à effet de serre. Comme les années précédentes, la poursuite de la diésélisation du parc automobile a conduit à une hausse de la demande en gazole routier au détriment de la demande en essence. Ce surcroît de demande génère un recours accru aux importations de gazole, alors que les raffineries françaises doivent continuer de trouver à l'export des débouchés pour leurs excédents d'essences.

- ***Raffinage, distribution et prix des produits pétroliers***

Avec 12 raffineries, la France a en 2009 une capacité globale de raffinage de 98,1 million de tonnes. Dans ce paysage, Esso Raffinage S.A.F. a une position significative avec ses deux raffineries de Port-Jérôme-Gravenchon et de Fos-sur-Mer représentant une capacité de traitement de 18 millions de tonnes.

Le raffinage français a réduit de 13,2% ses traitements en 2009: 72 millions de tonnes de bruts traités contre 84 millions en 2008 avec un taux d'utilisation moyen des raffineries baissant à 73%.

Les évolutions du marché intérieur et de la demande internationale ont entraîné une baisse significative des exportations françaises d'essences de 17% à 4,6 millions de tonnes alors que les importations de gazole augmentaient de 38% à 13 millions de tonnes.

Reflétant les cotations du marché international, les prix à la consommation des produits pétroliers ont régulièrement progressé tout au long de l'année, avec toutefois un effet amortisseur dû à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar pendant la majeure partie de l'année.

Au mois de janvier, au plus bas de l'année, les prix moyens TTC (Toutes Taxes Comprises) étaient de 1,101 euro par litre pour le SP95, 0,983 euro par litre pour le gazole moteur et 0,588 euro par litre pour le fioul domestique. En fin d'année, les prix atteignaient 1,255 euro par litre pour le SP95, 1,041 euro par litre pour le gazole moteur et 0,620 euro par litre pour le fioul domestique, portés essentiellement par la hausse des prix sur le marché international mais aussi une baisse de l'euro face au dollar en fin de période.

En moyenne annuelle, les prix se sont établis à 1,207 euro par litre pour le SP95, 1,001 euro par litre pour le gazole moteur et 0,574 euro par litre pour le fioul domestique, soit des baisses respectives de -10,9 %, -21,0 % et -31,1 % par rapport aux prix moyens de 2008.

Alors que la demande en biocarburant superéthanol E85 reste extrêmement faible, l'incorporation des biocarburants dans les carburants conventionnels continue sa progression, l'objectif d'incorporation passera de 6,25 % (valeur énergétique) en 2009 à 7,00 % en 2010 (soit 7,6 % en volume pour le gazole et 10,6 % équivalent éthanol pour l'essence).

ACTIVITES DU GROUPE ESSO S.A.F. : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

- ***Marges de raffinage en forte baisse***

Dans un environnement marqué par une baisse significative de la demande et une large disponibilité de produits raffinés sur le marché international mettant en évidence des surcapacités de raffinage au niveau européen et mondial, l'industrie du raffinage a connu une année difficile.

Les marges brutes de raffinage carburants et combustibles indicatives publiées par la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) ont fortement baissé au cours du premier semestre 2009, de 40 €/tonne en janvier 2009 à 10 €/tonne en juin 2009, soit en moyenne 20 €/tonne pour le premier semestre 2009, et sont restées déprimées pendant le reste de l'année avec une moyenne de 11 €/tonne seulement au second semestre.

Ainsi, la marge de raffinage moyenne 2009 publiée par la DGEC s'établit à 15 €/tonne pour les carburants et combustibles, en très forte baisse par rapport l'année 2008 (39 €/tonne) et aux années précédentes. Cet indicateur n'est pas toujours représentatif de la marge de raffinage réelle de la société dans un environnement de prix très variable du pétrole brut et compte tenu des conditions d'opération propres à chaque installation.

- ***Baisse des quantités de pétrole brut traité en raffinerie***

15 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées dans les deux raffineries du groupe en 2009 soit une baisse d'environ 8% par rapport à l'année 2008.

millions de tonnes	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	total 12 mois
année 2008	4,2	4,0	4,0	4,1	16,3
année 2009	3,5	4,0	3,7	3,8	15,0

Des arrêts pour entretien planifié d'unités de production ont concerné les deux raffineries du groupe en début d'année. Ainsi, à la raffinerie de Fos-sur-mer la plupart des unités ont été en arrêt pour gros entretien planifié au mois de janvier 2009 pour une durée moyenne de trois semaines environ. A Port Jérôme Gravenchon, une partie des unités de production de carburants de la raffinerie a été en arrêt pour gros entretien planifié pour une durée de 6 semaines environ entre le 9 février et le 23 mars 2009.

Le fonctionnement de certaines unités de production de lubrifiants de base et de carburants et combustibles a été également volontairement ajusté dans les deux raffineries pour tenir compte de la persistance de conditions économiques défavorables et d'une demande réduite sur les principaux marchés du groupe.

- ***Volumes vendus et chiffre d'affaires***

Les volumes totaux vendus par Esso S.A.F. s'élèvent à 23.8 millions de m³ en 2009 et sont en repli de 5% par rapport à l'exercice 2008 dont une diminution de 4% pour les carburants combustibles et une baisse de 14% pour les lubrifiants et spécialités. La baisse des volumes vendus par les activités de Distribution sur le marché intérieur (ventes en France hors ventes directes Raffinage) atteint 9.3% à 12.7 millions de m³, reflétant essentiellement la baisse des ventes en gros de carburants auto, de distillats et de carburants aviation.

Le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'élève à 10 157 millions d'euros, en baisse de 31% par rapport à 2008. Cette diminution reflète à la fois la baisse significative du prix des produits pétroliers sur le marché international ainsi que la baisse des volumes vendus.

	Année 2009		Année 2008	
	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros
Carburant Aviation	1 825	620	1 985	1 164
Carburant Automobile	4 423	1 489	4 880	2 132
Distillats	8 771	3 219	9 047	5 473
Fuels Lourds	1 833	441	2 148	649
LPG	767	154	620	173
Soutes Marine	320	85	399	135
Produits semi-finis	4 189	1 072	3 981	1 535
<i>Ventes de carburants et combustibles</i>	22 128	7 080	23 060	11 260
<i>Ventes Lubrifiants et Spécialités</i>	1 695	967	1 960	1 403
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	23 823	8 047	25 021	12 663
Ventes de services		294		326
Taxe intérieure sur les produits pétroliers		1 816		1 836
Chiffre d'affaires (hors TVA)		10 157		14 825
<i>dont volumes ventes activités de Distribution sur Marché Intérieur (ventes en France hors ventes directes Raffinage)</i>	12 743	-	14 050	-

- **Perspectives**

Le groupe Esso S.A.F. se place dans une perspective à long terme dans la gestion de son outil industriel et dans ses décisions d'investissements. Il est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, et à la forte volatilité des marchés des produits pétroliers dans un contexte économique qui s'est brusquement dégradé depuis fin 2008, avec un fléchissement de la demande en produits pétroliers, entraînant une crise de surcapacité et une baisse très significative des marges de raffinage alors que des mises en service de nouvelles capacités de raffinage, principalement en Asie-Pacifique, viennent alimenter le marché international et constituent un défi important pour le raffinage européen.

Les nouveaux investissements du groupe ont été de 87 millions d'euros en 2009, dont environ 77 millions d'euros dans ses deux raffineries avec la mise en place de projets visant à optimiser les unités de production de carburants et combustibles en ligne avec la forte demande du marché en gazole, tout en améliorant sa performance environnementale grâce à un programme d'amélioration du contrôle des effluents et des émissions air, et de l'efficacité énergétique de certaines unités.

Depuis le début de l'année 2010, l'environnement du raffinage reste difficile avec des marges toujours très insuffisantes. Dans un contexte économique qui entretient la faiblesse de la demande en produits pétroliers et un environnement concurrentiel toujours sévère, Esso S.A.F. continuera d'optimiser son outil industriel et de distribution pour tenir compte des changements structurels de ses marchés et plus que jamais de s'appuyer sur sa stratégie fondée sur la compétence et l'engagement de son personnel, l'excellence opérationnelle, l'amélioration constante de son efficacité par sa rigueur de gestion, sa discipline d'investissement, et son intégration au sein du groupe ExxonMobil.

- **Transactions avec les parties liées**

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent à des opérations, conclues à des conditions normales, d'achat ou de vente de produits pétroliers et de prestations de services partagés, ou encore des avances ou emprunts financiers à des conditions de marché.

Les informations sur les parties liées sont détaillées dans le paragraphe 23 des notes et annexes aux comptes consolidés.

- **Risques et litiges**

Au 31 décembre 2009, plusieurs procédures sont en cours concernant le groupe Esso S.A.F. qui avaient déjà été évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2008. Certaines de ces procédures ont évoluées dans le courant de l'exercice 2009 comme indiqué dans le paragraphe 25-4 des notes et annexes des comptes consolidés.

- **Situation financière**

Au 31 décembre 2009, la structure financière du groupe Esso S.A.F. reste solide avec un montant des capitaux propres consolidés de 1 557 millions d'euros et un endettement financier net de seulement 9 millions d'euros.

- **Informations sur les délais de paiement**

En application de l'article L441-6-1 du code de commerce (Loi de Modernisation de l'Economie-LME-n°2008-776 du 04 août 2008) le tableau ci-dessous donne la décomposition du solde des dettes fournisseurs inscrites au bilan du 31 décembre 2009 par date d'échéance.

(millions d'euros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés au 31-dec-09	Valeur au bilan	Montant des dettes échues	Montant des dettes non échues	
			0-1 mois	1 mois-2 mois
Dettes fournisseurs et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	183.5	4.3	88.7	90.5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés groupe ExxonMobil	364.7		364.7	
Total	548.2	4.3	453.4	90.5

B- RESULTATS FINANCIERS

RESULTATS ET DONNEES FINANCIERES DU GROUPE ESSO S.A.F.

Le résultat opérationnel du groupe hors effets stocks est une perte de 157 millions d'euros contre un gain de 299 millions d'euros en 2008.

En tenant compte d'effets stocks positifs de 254 millions d'euros reflétés dans la hausse de la valeur des inventaires, le résultat opérationnel est un gain de 97 millions d'euros.

Le résultat financier s'élève à 29 millions d'euros correspondant aux produits financiers nets de l'exercice avec un résultat de change positif de 15 millions d'euros, qui reflète la baisse du dollar au cours de l'année.

Après prise en compte d'une charge d'impôts courants et différés pour 36 millions d'euros, le résultat net du groupe est un gain de 90 millions en 2009 contre une perte de 40 millions pour 2008 qui intégrait des effets stocks négatifs de 363 millions d'euros.

RESULTAT CONSOLIDE

(millions d'euros)	Année 2009	Année 2008
Résultat opérationnel courant Raffinage/Distribution	103	(27)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(6)	(37)
Résultat opérationnel (1)	97	(64)
Produits et charges financiers	29	7
Impôts courants et différés	(36)	17
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou actifs cédés	90	(40)
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	0	0
Résultat net part du groupe (2)	90	(40)
<i>Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)</i>	15.0	16.3
<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure sur les produits pétroliers)</i>	10 157	14 825
<i>Ventes totales (milliers de m3)</i>	23 823	25 021
<i>Ventes activités Distribution sur marché intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage) (milliers de m3)</i>	12743	14050

(1) Résultat opérationnel	(A)	97	(64)
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	254	(363)
Résultat opérationnel hors effets stocks	(A)-(B)	(157)	299
(2) Résultat net	(C)	90	(40)
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	254	(363)
Impôt sur effets stocks	(D)	(87)	125
Effets stocks nets	(B)+(D)	167	(238)
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	(E)	0	0
Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés	(C)-(B)-(D)-(E)	(77)	198

CHIFFRES CLES

Eléments relatifs au compte de résultat (millions d'euros)	Année 2009	Année 2008
Chiffre d'affaires	10 157	14 825
Résultat net part du groupe	90	(40)
Résultat opérationnel courant	103	(27)
Résultat opérationnel	97	(64)
Capacité d'autofinancement	236	31

Eléments relatifs au bilan (millions d'euros)	Année 2009	Année 2008
Capital	98	98
Capitaux propres	1 557	1 568
Dettes financières	159	84
Actifs non courants	1 582	1 514
Créances financières et disponibilités	150	204

Dividende par action (euros)	Année 2009	Année 2008
Dividende par action	8.50	8.50
Résultat net par action	6.98	(3.10)

Investissements (millions d'euros)	Année 2009	Année 2008
Nouveaux investissements	87	120
Capitalisation de dépenses de gros entretien et grandes visites	30	6
Contrat de location-financement	38	-
Montant total des investissements	155	126

Données opérationnelles	Année 2009	Année 2008
Pétrole brut traité en raffineries (millions de tonnes)	15.0	16.3
Ventes totales (milliers de m3)	23 823	25 021
Ventes activités Distribution sur marché intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage) (milliers de m3)	12 743	14 050

RESULTATS ET DONNEES FINANCIERES DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.

Le chiffre d'affaires de l'année 2009 s'établit à de 10 024 M€ en repli de 4 605 M€ par rapport à 2008. Après prise en compte de la production stockée et des reprises sur amortissements et provisions, les produits d'exploitation sont de 10 171 M€.

Les charges d'exploitation de 10 044 M€ en baisse de 4 575 M€ par rapport à 2008 comprennent une dotation aux amortissements pour 29 M€.

Le résultat d'exploitation est un gain de 127 M€ à comparer à une perte de 43 M€ en 2008. La hausse du résultat d'exploitation s'explique essentiellement par la variation des effets stocks, positifs de 254 M€ en 2009 contre des effets stocks négatifs de 363 M€ en 2008.

Le résultat financier positif de 34 M€ est principalement constitué de dividendes reçus pour 17 M€, d'intérêts net reçus pour 3 M€ et de différences de change nettes positives pour 14 M€.

Après prise en compte d'une perte exceptionnelle de 7 M€, de la participation et de l'impôt, le résultat net comptable est un gain de 112 M€ en 2009.

Montant des distributions des 3 derniers exercices:

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net
2006	12 854 578	€ 15,00
2007	12 854 578	€ 15,00
2008	12 854 578	€ 8,50

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 font apparaître un bénéfice de 111 538 586,09 euros auquel est ajouté le report à nouveau précédent soit:

Bénéfice de l'exercice 2009	111 538 586,09	euros
Report à nouveau avant affectation	448 652 130,94	euros
soit un total de	560 190 717,03	euros

dont l'affectation suivante est proposée :

Dividende net	109 263 913,00	euros
Réserve facultative pour fluctuation des cours	136 000 000,00	euros
Report à nouveau après affectation	314 926 804,03	euros
soit un total de	560 190 717,03	euros

Le dividende net ressort à 8,50 euros pour chacune des 12 854 578 actions de 7,65 euros de nominal.

Un acompte de 4,25 euros par action ayant déjà été versé le 23 septembre 2009, le solde du dividende soit 4,25 euros par action sera mis en paiement le 13 juillet 2010.

Depuis le 1er janvier 2008, les dividendes des sociétés européennes perçus par les personnes physiques peuvent, sur option, être soumis à un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) de 18% majoré des prélèvements sociaux.

Lorsque le PFL est appliqué, les dividendes perçus n'ouvrent plus droit à l'abattement de 40%.

RESUME DES RESULTATS DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.

(millions d'euros)	2009		2008	
Chiffre d'affaires hors taxe intérieure	8,207		12,793	
Taxe intérieure	1,817		1,835	
Chiffre d'affaires taxe intérieure comprise		10,024		14,629
Production stockée/(déstockée) et divers		148		(53)
Total des produits d'exploitation		10,171		14,575
Charges d'exploitation hors amortissements	(10,015)		(14,596)	
Amortissements	(29)		(23)	
Total des charges d'exploitation		(10,044)		(14,619)
Résultat d'exploitation		127		(44)
Résultat financier		34		16
Résultat courant		161		(29)
Dotations / Reprise de provision pour hausse des prix				162
Amortissements dérogatoires		0.8		(7)
Dotations provision pour risque		(1)		(37)
Autres éléments exceptionnels		(6)		(15)
Résultat exceptionnel		(7)		104
Participation des salariés		(0)		(6)
Impôts sur les sociétés		(43)		(34)
Résultat net		112		36

RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERES ANNEES

	2005	2006	2007	2008	2009
I. CAPITAL EN FIN D' EXERCICE					
Capital social (millions d'euros)	98.3	98.3	98.3	98.3	98.3
Nombre d' actions ordinaires existantes (1)	12,854,578	12,854,578	12,854,578	12,854,578	12,854,578
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Nombre de parts bénéficiaires					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L' EXERCICE (millions d'euros)					
Chiffre d'affaires hors TVA	11,222.0	12,144.0	12,477.4	14,628.6	10,023.6
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (reprises et provisions déduites)	665.2	438.7	567.7	47.9	118.0
Impôts sur les bénéfices	172.7	88.6	164.5	33.4	43.1
Participation des salariés	10.3	5.5	10.5	6.4	0.0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	365.4	231.5	349.9	36.4	111.5
Résultat distribué (2)	102.8	192.8	192.8	109.3	109.3
III. RESULTAT PAR ACTION (euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	37.5	26.8	30.5	0.6	5.8
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	28.4	18.0	27.2	2.8	8.7
Dividende attribué à chaque action	8.0	15.0	15.0	8.5	8.5
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	797	706	613	490	452
Montant de la masse salariale (millions d'euros)	75.7	84.3	86.8	67.3	69.8
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. et prévoyance, congés de fin de carrière, œuvres sociales) (millions d'euros)	73.1	74.0	77.0	74.8	68.6

(1) Actions détenues pour 82.89 % par Exxon Mobil France Holding SAS

(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d' Administration.

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

C- COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE ESSO S.A.F.

COMPTE DE RESULTAT	13
BILAN	14
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	15
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	15
NOTES ANNEXES	16

Généralités

- 1- Principes comptables
- 2- Faits significatifs de la période
- 3- Evénements postérieurs à la clôture

Compte de résultat

- 4- Chiffre d'affaires
- 5- Achats consommés et charges externes
- 6- Autres produits et charges opérationnels
- 7- Autres produits et charges financiers
- 8- Impôts courants et différés

Bilan

- 9- Tableau de variation des immobilisations et amortissements
- 10- Actifs financiers non courants et courants
- 11- Créances financières court terme
- 12- Tableau de variation des impôts différés
- 13- Détail des stocks
- 14- Détail des créances clients et autres créances
- 15- Information sur le Capital
- 16- Passifs financiers
- 17- Tableau de variation des provisions
- 18- Tableau de variation du besoin en fonds de roulement
- 19- Engagements de retraite et assimilés
- 20- Détail des fournisseurs et autres dettes

Autres informations

- 21- Information sectorielle par activité
- 22- Engagements hors bilan
- 23- Informations sur les parties liées
- 24- Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.
- 25- Risques et litiges
- 26- Normes et interprétations applicables par anticipation

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Compte de résultat consolidé

(millions d'euros)

	Exercice 2009	Exercice 2008	Note
Chiffre d'affaires	10 157.2	14 825.4	4 & 21
Autres produits de l'activité	150.3	66.8	
Sous total produits des activités ordinaires	10 307.5	14 892.2	
Achats consommés et charges externes	(7 828.1)	(12 565.2)	5
Charges de personnel	(272.8)	(285.4)	
Impôts et taxes	(1 801.1)	(1 786.6)	
Dotations aux amortissements	(98.9)	(110.9)	
Dotations aux provisions	(104.9)	(105.9)	
Autres produits et charges d'exploitation	(99.0)	(65.0)	
Résultat opérationnel courant	102.7	(26.7)	
Autres produits opérationnels	-	-	6
Autres charges opérationnelles	(6.1)	(36.9)	6
Résultat opérationnel	96.6	(63.6)	
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	2.1	7.1	7
Coût de l'endettement financier brut	(1.4)	(1.8)	7
Coût de l'endettement financier net	0.7	5.3	
Autres produits financiers	235.3	319.1	7
Autres charges financières	(207.1)	(317.5)	7
Impôts courants et différés	(35.8)	16.9	8
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	
Résultat net des activités poursuivies	89.7	(39.8)	
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	-	-	
Résultat net	89.7	(39.8)	
Part du groupe	89.7	(39.8)	
Intérêts minoritaires	-	-	
Résultat par action (1)	6.98	(3.10)	
Résultat dilué par action (1)	6.98	(3.10)	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	Exercice 2009	Exercice 2008	Note
Résultat net	89.7	(39.8)	
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés par contrepartie en capitaux propres	9.5	-	10
Résultat global consolidé	99.2	(39.8)	

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé

(millions d'euros)

ACTIF	31-déc.-09	31-déc.-08	<i>Note</i>
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	80.8	82.5	9
Immobilisations corporelles	1 141.5	1 111.8	9
Actifs financiers	136.1	129.9	10
Autres créances	20.0	20.0	14
Impôts différés actifs	204.0	169.9	12
Actifs classés comme détenus à la vente	-	-	
Total	1 582.4	1 514.1	
Actifs courants			
Stocks et en cours	922.5	664.6	13
Créances clients et comptes rattachés	570.9	532.5	25
Créances financières court terme	147.1	199.1	11
Autres créances	142.0	254.3	14
Impôts différés actifs	-	27.2	12
Impôts courants actifs	47.5	93.6	
Disponibilités	3.3	4.7	
Total	1 833.3	1 776.0	
TOTAL ACTIF	3 415.7	3 290.1	

(millions d'euros)

PASSIF	31-déc.-09	31-déc.-08	<i>Note</i>
Capitaux propres			
Capital social	98.4	98.4	15
Primes d'émission et de fusion	10.1	10.1	
Réserves consolidées groupe	1 358.5	1 498.9	
Résultat de l'exercice groupe	89.7	(39.8)	
Intérêts minoritaires	-	-	
Total	1 556.7	1 567.6	
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	31.4	0.1	16
Impôts différés passifs	262.0	249.9	12
Provisions non courantes	542.0	520.7	17
Passifs classés comme détenus à la vente	-	-	
Total	835.3	770.6	
Passifs courants			
Endettement court terme	127.5	83.9	16
Provisions courantes	44.3	44.7	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548.2	368.8	20
Autres dettes	303.6	448.5	20
Impôts différés passifs	-	6.0	12
Impôts courants passifs	-	-	
Total	1 023.6	951.9	
TOTAL PASSIF	3 415.7	3 290.1	

Tableau de variation des capitaux propres

(millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
Au 1er janvier 2008	98.4	10.1	1,691.8	1,800.3	-
Solde du dividende 2007 payé en 2008			(141.4)	(141.4)	-
Acompte sur dividende 2008 payé en 2008			(51.4)	(51.4)	-
Autres variations			(0.1)	(0.1)	-
Résultat 2008			(39.8)	(39.8)	-
Au 1er janvier 2009	98.4	10.1	1,459.1	1,567.6	-
Solde du dividende 2008 payé en 2009			(57.8)	(57.8)	-
Acompte sur dividende 2009 payé en 2009			(54.6)	(54.6)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur (note 10)			9.5	9.5	-
paiements fondés sur des actions (note 22)			2.4	2.4	-
Autres variations			-	-	-
Résultat 2009			89.7	89.7	-
Au 31 décembre 2009	98.4	10.1	1,448.2	1,556.7	-

Note : Au 31 décembre 2009, les réserves consolidées comprennent une réserve facultative de 217 millions d'euros destinée à compenser d'éventuelles baisses de valeur FIFO des stocks

Tableau des flux de trésorerie

(millions d'euros)

	Exercice 2009	Exercice 2008
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	89.7	(39.8)
Part des minoritaires	-	-
Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs	7.3	7.3
Amortissements et provisions	138.6	63.4
Capacité d'autofinancement	235.6	30.9
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(262.5)	(30.6)
Impôts payés	165.3	220.1
Flux net de trésorerie généré par l'activité	138.5	220.4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Investissements		
*Raffinage/Distribution (2)	(116.9)	(126.4)
*Production	-	-
TOTAL	(116.9)	(126.4)
Produit brut des cessions	0.4	1.3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(116.5)	(125.1)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes mis en paiement par ESSO SAF	(112.4)	(192.8)
Dividendes reçus des filiales non consolidées	13.6	13.3
Intérêts reçus	2.4	7.5
Intérêts payés	(0.7)	(3.1)
Effet net des variations des taux de conversion	15.0	4.4
Reclassement des flux liés aux activités de financement (3)	(30.3)	(22.0)
Augmentation de l'endettement (2)	77.5	107.8
Diminution de l'endettement	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(35.0)	(85.0)
Variation de trésorerie (4)		
Trésorerie d'ouverture	3.1	(7.2)
Trésorerie de clôture	(9.9)	3.1
Variation de trésorerie	(13.0)	10.3

(1) : un tableau détaillé de la variation du besoin en fonds de roulement figure en note 18

(2) : les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location-financement sont exclues du tableau des flux de trésorerie car elles ne requièrent pas de trésorerie

(3) : Cette ligne inclut les flux liés aux activités de financement suivants (en millions d'euros)

- dividendes reçus des filiales non consolidées : (13.6)
- Intérêts reçus : (2.4)
- Intérêts payés : 0.7
- Effet net des variations des taux de conversion : (15.0)

(4) Décomposition de la trésorerie nette (en millions d'euros)

	ouverture	clôture
Disponibilités	4.7	3.3
Banques créditrices	(1.6)	(13.2)
Trésorerie nette	3.1	(9.9)

Notes annexes aux comptes consolidés

Généralités

Esso S.A.F. est une société anonyme de droit français cotée à la bourse de Paris (Eurolist, compartiment A). Son siège social se situe Tour Manhattan, La Défense (92 095 Paris la Défense Cedex).

Depuis la cession de son activité Exploration- Production en 2006, le groupe Esso S.A.F. a une activité concentrée sur la seule branche Raffinage- Distribution de l'industrie pétrolière.

1- Principes comptables

1.1- Base de préparation des états financiers

Les comptes annuels consolidés du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) sont établis au 31 décembre 2009 conformément aux normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. Elles comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2009 susceptibles d'avoir un impact sur les comptes d'ESAF sont les suivantes :

La norme IFRS 8 "Secteurs Opérationnels" à appliquer au plus tard au 1er janvier 2009 ne conduit pas à un changement de la présentation de l'information financière utilisée par le groupe (voir paragraphe 1.3 et note 21 sur l'information sectorielle).

L'interprétation IFRIC11 de la norme IFRS2 « Actions propres et transactions intragroupes » à appliquer au 1^{er} janvier 2009 est mise en œuvre par le groupe sans impact matériel sur les comptes (voir note 23, « informations sur les parties liées, paiements fondés sur des actions »).

La norme IAS 23 "Coûts d'Emprunts" à appliquer au plus tard au 1^{er} janvier 2009 ne concerne pas actuellement le groupe Esso S.A.F., celui-ci n'ayant pas d'emprunts directement liés à l'acquisition ou à la production d'actifs.

La version révisée de la norme IAS1 « présentation des états financiers », est applicable au 1^{er} janvier 2009. Elle se traduit notamment par la présentation de l'état du résultat global consolidé (présentation du compte de résultat page 13).

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2010.

L'interprétation de l'IFRIC 12 "Concessions de services publics" à appliquer au plus tard au 29 mars 2009 avec application anticipée possible, ne concerne pas le groupe Esso S.A.F. comme cela est expliqué au paragraphe 1.3.

Les autres normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais applicables ultérieurement ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, dont une liste est donnée en note 26, n'ont pas fait l'objet d'une application par anticipation par le groupe Esso S.A.F.

1.2- Principes de consolidation

Périmètre

Les comptes consolidés comprennent ceux d'Esso S.A.F. et ceux des deux entités suivantes :

<u>Filiales</u>	<u>No SIREN</u>	<u>Siège social</u>	<u>%</u>
Esso Raffinage S.A.F.	379 914 237	Tour Manhattan 92095 Paris La Défense Cedex	99,99

Activité: Raffinage d'hydrocarbures

<u>Filiales</u>	<u>No SIREN</u>	<u>Siège social</u>	<u>%</u>
Worex S.N.C.	780 094 983	Parc des Erables 66, route de Sartrouville 78230 Le Pecq	99,99

Activité: Distribution de combustibles liquides et solides

Ces sociétés étant contrôlées exclusivement, la méthode retenue est celle de l'intégration globale.

Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes consolidés

La consolidation a été effectuée sur la base des comptes individuels au 31 décembre 2009. Ces comptes ont fait l'objet de retraitements afin d'être mis en conformité avec les normes IFRS en application des principes décrits dans les notes suivantes.

Résultat

Les résultats internes (dividendes, cessions intragroupe) sont intégralement éliminés.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par l'IAS 21 "effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les écarts résultant de la conversion aux cours de clôture des soldes des transactions concernées sont enregistrés en résultat dans la rubrique "autres produits et charges financiers".

1.3- Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels et par les quotas d'émission de gaz à effet de serre octroyés par l'Etat. L'IFRIC n'ayant pas pris une position définitive sur la comptabilisation de ces quotas, le groupe Esso S.A.F. a décidé de comptabiliser en immobilisations incorporelles les quotas d'émission de gaz à effet de serre octroyés par l'Etat à leur valeur d'attribution ou à leur valeur d'achat.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, principalement constituées par des logiciels, sont amorties sur la durée d'utilité des actifs concernés.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de valorisation annuel, conformément à l'IAS 36 "Dépréciation d'actifs".

Une provision est comptabilisée en cas de perte de valeur.

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Compte tenu de son activité, le groupe Esso S.A.F. est concerné par les dispositions prises par l'Union Européenne visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Pour une période déterminée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005, puis de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2008, l'Etat attribue aux exploitants des quotas d'émissions et leur délivre chaque année, au cours

de la période, une part des quotas attribués. Les quotas sont valables pendant la durée de la période au titre desquels ils sont attribués tant qu'ils ne sont pas utilisés. Les quotas alloués pour la première période triennale, et la deuxième période quinquennale, le sont à titre gratuit.

Lors de leur attribution, les quotas d'émissions sont comptabilisés à une valeur nulle en immobilisations incorporelles avec en contrepartie un compte de passif enregistrant les quotas alloués par l'état, ce traitement étant adopté en l'absence de précisions de l'IASB.

Les exploitants doivent, sous peine de sanction, restituer à l'Etat un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre produites par les installations.

Il en résulte que les exploitants ayant dépassé le niveau d'émission autorisé doivent acquérir sur le marché les quotas manquants. Dans le cas inverse, ils sont autorisés à céder les quotas excédentaires sur le marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

L'obligation de restituer les quotas entraîne la constatation d'un passif, à hauteur des émissions effectives, évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas détenus à la clôture ou de la valeur de marché pour les quotas non détenus et devant être acquis.

Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « autres produits ou charges opérationnels courants ».

Les quotas attribués pour la nouvelle période quinquennale sont en réduction de 15% par rapport à ceux délivrés au cours de la précédente période 2005-2007 et inférieurs de 7% à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre sur la précédente période 2005-2007. Les quotas restants à recevoir pour la période 2008-2012 sont identifiés en engagements reçus (note 22).

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 relative aux immobilisations corporelles, le groupe Esso S.A.F. applique la méthode des composants.

Les immobilisations du groupe Esso S.A.F. sont inscrites au bilan consolidé à leur prix d'acquisition diminué des amortissements à l'exception de celles issues de la fusion avec Mobil Oil Française qui ont été estimées à leur juste valeur comme nouveau coût historique à la date de l'apport.

Les coûts liés aux arrêts des raffineries sont immobilisés comme des nouveaux composants au moment où ils sont encourus, amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts et remplacés lors du nouvel arrêt.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissements du groupe Esso S.A.F. sont les suivantes:

Constructions	de	20	à	50 ans
Installations industrielles	de	10	à	30 ans
Autres immobilisations corporelles	de	5	à	25 ans

Dépréciation des actifs

Selon l'IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée chaque année lors de l'apparition d'indices de perte de valeur.

Ce test est effectué une fois par an pour les immobilisations incorporelles à durées de vie indéfinie.

Les immobilisations sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une unité est déterminée par référence à une estimation des flux futurs de trésorerie actualisés. Si cette valeur était inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur serait enregistrée pour la différence.

Compte tenu de l'intégration de ses activités, le groupe a retenu l'UGT, Raffinage-Distribution.

Contrat de location-financement

Depuis le 17 avril 2009, Esso S.A.F. a pris en affrètement long terme le pétrolier « SAMCO RAVEN » du type « Very Large Crude Carrier » (VLCC), immatriculé au registre international français à la même date. La durée de ce contrat d'affrètement à temps de navire est de 12 ans et 2 mois, soit une échéance en juin 2021. Ce contrat assimilable à un contrat de location-financement a été inscrit à l'actif dans le poste des « immobilisations corporelles », et au passif dans le poste « emprunts et dettes financières » conformément à la norme IAS 17 pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le taux d'actualisation qui a été utilisé est le taux d'emprunt marginal du groupe.

Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par l'IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

Les actifs et passifs financiers non courants du groupe Esso S.A.F. comprennent les participations non consolidées évaluées à leur juste valeur ainsi que des prêts, évalués en juste valeur lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Les actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes financières courantes avec les autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil, évalués en juste valeur lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Le groupe Esso S.A.F. ne fait usage d'aucun autre instrument financier

Actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

L'IFRS 5 prévoit une classification spécifique sur une ligne séparée au bilan réservée aux actifs et passifs non courants destinés à être cédés dans un proche avenir.

Conformément à cette norme, le groupe Esso S.A.F. effectue les reclassements adéquats lorsque les quatre conditions suivantes sont simultanément remplies :

- L'actif est prêt à la vente et ne subit pas de modification significative en vue de sa cession,
- La vente est hautement probable,
- Une estimation raisonnable du prix de vente est connue,
- La vente a de très fortes chances de se concrétiser dans un délai d'un an.

La classification de l'actif ou groupe d'actifs en "actifs non courants destinés à la vente" s'accompagne de l'arrêt de son amortissement et de la mise en place d'un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs à leur prix de vente, sous déduction des coûts de cession. Toute perte donne lieu à la comptabilisation d'une provision. En revanche, les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Stocks et en cours

Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières premières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP). Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits pétroliers issus du raffinage sont valorisés par ventilation du coût global de production entre les différents produits en fonction de leur valeur de marché. Pour les opérations d'échanges de produits réalisées avec les confrères, ou certains achats de pétrole brut, seule la position nette à la clôture est prise en compte dans la variation et la valorisation des stocks.

Les coûts de production comprennent la valeur des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous les frais financiers.

Une dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de réalisation.

Compte tenu de l'importance de la valeur de ses stocks et des fluctuations des coûts d'approvisionnement, la société calcule un effet prix sur stocks mesurant l'impact estimé de ces fluctuations sur la variation de la valeur des stocks. Cet effet prix sur stocks est calculé à partir d'un coût moyen reflétant le coût de remplacement de la période.

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

Le résultat comptable ajusté des effets stocks, permet ainsi de fournir une approche économique du résultat de l'exercice.

Impôts différés

Conformément l'IAS 12 "impôt sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale selon la méthode du report variable. La société présente séparément les actifs courants et non courants et les passifs courants et non courants dans son état de la situation financière. Les actifs (passifs) d'impôts différés sont classés en actifs (passifs) non courants.

Le taux appliqué est, exception faite des plus-values long terme, de 34.43%.

Créances clients, comptes rattachés et autres créances

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité au coût amorti. L'incidence de l'actualisation est prise en compte lorsqu'elle est significative.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au compte de résultat.

Impôts courants

Les impôts courants correspondent aux créances et dettes d'impôts sur les sociétés. Ils sont présentés sur une ligne spécifique du bilan, conformément à la norme IAS 12 "impôts sur le résultat".

Au 31 décembre 2009 la société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 5 sociétés.

Disponibilités

La trésorerie excédentaire est placée au sein du Groupe ExxonMobil aux conditions de marché.

Provisions

Provision pour retraites

Les salariés d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.F. perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes à la législation en vigueur en France, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Ces avantages sont offerts à travers un régime à cotisations définies (SOGECAP) et des régimes à prestations définies dont la gestion s'effectue dans le cadre d'Institutions de Gestion de Retraite Supplémentaire (IRPESSO, IRS MOBIL) qui donnent lieu à des provisions au bilan des sociétés concernées.

Dans le cadre du régime à cotisations définies le groupe Esso S.A.F. n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Conformément à l'IAS 19 « avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droit à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ en retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation appliqué pour déterminer les salaires futurs,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel (courbe d'évolution),
- des hypothèses de mortalité,
- des hypothèses de charges sociales,
- l'engagement de retraite est réévalué au moins une fois par an.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses sur le calcul des engagements. Le groupe Esso S.A.F. a décidé de les étaler au compte de résultat en totalité sur la durée moyenne d'activité résiduelle des salariés estimée à 15 ans.

Les principaux autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture partielle des frais annuels de cotisation à la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole pour les retraités,
- le versement de taxes liées aux retraites (incidences de la loi Fillon en particulier)

Provisions pour remise en état des sites

Concernant les installations qu'elles exploitent, la société Esso S.A.F. et ses filiales constituent des provisions pour remise en état des sites, soit pour couvrir une obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif d'une installation, soit pour couvrir des obligations actuelles, qui viendraient à naître en cours d'exploitation, ou qui résulteraient d'une obligation contractuelle, et qui remplissent les critères de provisionnement de l'IAS 37-14.

Passifs éventuels

Lorsqu'une obligation à la date de clôture n'est que potentielle c'est à dire ni probable ni certaine, ou lorsque l'échéance d'une obligation et la fiabilité de son évaluation sont imprécis, il s'agit alors d'un passif éventuel non comptabilisé mais dont il est fait mention en annexe lorsque son évaluation s'avère matériellement significative.

Concessions

Le groupe Esso S.A.F. dispose de 63 contrats de concession et/ou de sous concession (dont 62 concessions sur autoroutes) pour l'exploitation de stations services. Les actifs s'y rattachant sont inscrits en immobilisations et amortis sur leur durée de vie économique limitée à la durée de vie restante de la concession le cas échéant.

Le concédant ne contrôlant et ne règlementant ni les bénéficiaires ni les prix des services qu'Esso S.A.F. fournit grâce à ses infrastructures, il en résulte que ces contrats de concession n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRIC 12.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe Esso S.A.F. est établi en conformité avec l'IAS 18 "produits des activités ordinaires".

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérent à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur. Il comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers; en revanche il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

Contribution Economique Territoriale (CET)

La CET introduite par la loi de finances 2010 réformant la taxe professionnelle et applicable à compter du 1^{er} janvier 2010 est constituée de deux composantes, la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) qui présente des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui est assise sur la valeur ajoutée. Le texte de l'IAS 12 et les délibérations de l'IFRIC n'ayant pas permis de qualifier la CVAE comme un impôt sur les sociétés, il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement sur la qualification de la CVAE.

Le groupe Esso S.A.F. considérant que la CVAE ne peut s'analyser en substance comme un impôt sur le résultat compte tenu que la différence significative entre la valeur ajoutée du groupe et son résultat net, Esso S.A.F. considère la CVAE comme une charge opérationnelle. La CFE sera également traitée en 2010 comme une charge opérationnelle. Dans ces conditions, aucun retraitement n'a été effectué dans les comptes de l'exercice 2009 concernant la mise en place de la CET.

Segmentation

L'information sectorielle est présentée suivant la norme IFRS 8 qui requiert la présentation par une entité d'informations financières par segment opérationnel telles que revues régulièrement par le principal décideur opérationnel et pouvant être regroupées par activités présentant des caractéristiques similaires

qui permettent d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles cette entité se livre et des environnements économiques dans lesquels elle opère. Le Président Directeur Général d'Esso S.A.F. est le principal décideur opérationnel au sens de la norme.

Les opérations du groupe Esso S.A.F. sont présentées dans un seul secteur Raffinage-Distribution comme indiqué dans la note 21 sur l'information sectorielle.

Information sur les transactions avec les parties liées

L'information concerne

- les opérations correspondant aux transactions commerciales conclues entre :
 - le groupe Esso S.A.F. et les sociétés consolidées par ExxonMobil au niveau mondial,
 - le groupe Esso S.A.F. et ses principales filiales non consolidées,
- les opérations avec les dirigeants du groupe Esso S.A.F. Compte tenu de l'organisation du groupe, l'information concerne les membres du conseil d'administration d'Esso S.A.F., faisant partie du personnel salarié ou recevant des jetons de présence.
- Les paiements fondés sur des actions (norme IFRS 2). L'information concerne certains employés des sociétés du groupe Esso S.A.F.

2- Faits significatifs de la période

Annnonce par ExxonMobil France Holding (EMFH) de la cession prévue de sa part dans la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD) avec qui Esso S.A.F. a un accord de façonnage.

Le 27 novembre 2009, EMFH a signé un accord prévoyant la cession de sa part dans la SRD à COLAS SA, filiale à 97% du groupe Bouygues, qui avait annoncé en février 2009 son intention d'acheter 100% du capital de la SRD, y compris les parts détenues par Total Lubrifiants et BP France (confère le rapport financier annuel 2008 d'Esso S.A.F. « évènements post clôture »). La SRD est une usine spécialisée dans la fabrication de spécialités (huiles de base, paraffines, bitumes..) et de fuels lourds, essentiellement à partir de résidu atmosphérique importé et qui effectue des opérations de façonnage pour le compte de ses actionnaires.

EMFH a mis à disposition ses droits à traitements chez la SRD à Mobil Oil Française, fusionnée en 2003 avec Esso S.A.F. qui a ensuite renouvelé le 20 Octobre 2005 un contrat de façonnage suivant lequel la SRD effectue diverses opérations de traitement et de raffinage à la demande d'Esso S.A.F.

Cette cession par EMFH de ses parts dans la SRD, qui devrait être effective en Juin 2010, conduira à une cessation de ce contrat de façonnage, en cohérence avec la stratégie d'ExxonMobil et d'Esso S.A.F. orientée vers la production et la vente de produits à large distribution dans un marché global. En 2009, la production d'Esso S.A.F. traitée par la SRD s'est élevée à 378 KT, principalement en huiles de base destinées à l'exportation, bitumes vendus sur le marché français et européen et Fuel lourd. La cessation de ce contrat de façonnage n'aura pas d'impact matériellement significatif sur les comptes d'Esso S.A.F.

Arrêts planifiés d'unités des raffineries de Port Jérôme Gravenchon et de Fos-sur-Mer

Des arrêts pour entretien planifié d'unités de production ont concerné les deux raffineries du groupe en début d'année. Ainsi, à la raffinerie de Fos-sur-mer la plupart des unités ont été en arrêt pour gros entretien planifié au mois de janvier 2009 pour une durée moyenne de trois semaines environ. A Port Jérôme Gravenchon, une partie des unités de production de carburants de la raffinerie a été en arrêt pour gros entretien planifié pour une durée de 6 semaines environ entre le 9 février et le 23 mars 2009.

Le fonctionnement de certaines unités de production de lubrifiants de base et de carburants et combustibles a été également volontairement ajusté dans les deux raffineries pour tenir compte de la persistance de conditions économiques défavorables et d'une demande réduite sur les principaux marchés du groupe.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à noter.

Compte de Résultat

4- Chiffre d'affaires

(millions d'euros)

	31-déc.-09	31-déc.-08
Ventes de biens	9,863.3	14,499.4
Prestations de services	293.9	326.0
TOTAL	10,157.2	14,825.4

Les ventes de biens correspondent à des ventes de pétrole brut et de produits pétroliers.

5- Achats consommés et charges externes

(millions d'euros)

	31-déc.-09	31-déc.-08
Achats consommés	(7,167.7)	(11,369.5)
Variation de stocks	184.5	(241.1)
Charges externes	(844.9)	(954.6)
TOTAL	(7,828.1)	(12,565.2)

Les achats consommés correspondent principalement aux achats de pétrole brut et de produits pétroliers.

6- Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent notamment les charges de restructuration, constituées de coûts de plans sociaux, ainsi que des éléments non récurrents significatifs et inhabituels. Une charge de 6.4M€ constatée en 2009 est relative à un accord conclu entre Esso S.A.F. et BP France sur le règlement définitif avec paiement immédiat par Esso S.A.F. de passifs sociaux concernant du personnel BP France ayant passé une partie de sa carrière chez Mobil Oil Française fusionnée dans Esso S.A.F. en 2003.

7- Autres produits et charges financiers

(millions d'euros)

	31-déc.-09	31-déc.-08
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	2.1	7.1
Dividendes versés par les filiales non consolidées	13.6	13.3
Intérêts versés par les filiales non consolidées	0.4	0.4
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés	0.0	1.2
Ecarts de change positifs	221.3	304.2
Autres produits financiers	0.0	0.0
Total produits financiers	237.4	326.2
Charge d'intérêts de contrat de location-financement	(1.4)	-
Coût de l'endettement financier brut	(0.0)	(1.8)
Intérêts versés aux filiales non consolidées	(0.3)	(0.3)
Ecarts de change négatifs	(206.6)	(316.1)
Autres charges financières	(0.2)	(1.2)
Total charges financières	(208.5)	(319.3)
Résultat financier	28.9	6.9

8- Impôts courants et différés

(millions d'euros)

	31-déc.-09	31-déc.-08
Bénéfice net avant impôts et intérêts minoritaires	125.5	(56.7)
Charge d'impôt théorique	(43.2)	19.5
Incidence		
- des créances d'impôts provenant des filiales d'ESAF	1.7	1.5
- des charges et produits non taxables	5.2	(5.4)
- des crédits d'impôt	2.5	1.7
- divers	(1.9)	(0.5)
Charge d'impôt réelle des activités poursuivies	(35.8)	16.9
<i>Dont :</i>		
Charge d'impôt courant	(36.8)	(35.1)
Charge d'impôt différé	1.0	52.0

Note : Il n'existe aucune perte fiscale au 31-12-2009

Bilan

9- Tableau de variation des immobilisations et amortissements

La situation au 31 décembre 2009 est la suivante :

(millions d'euros)

Immobilisations incorporeelles et corporeelles	Valeur en début de période	Acquisitions de la période	Cessions Mises hors service	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporeelles				
Valeur brute	124.4	5.9	(3.8)	126.4
Amortissements/Dépréciation	(41.9)	(4.4)	0.6	(45.6)
Valeur nette	82.5	1.5	(3.3)	80.8
Immobilisations corporeelles				
Valeur brute	2,399.2	154.4	(22.4)	2,531.2
Raffinage (1)	1,751.2	144.4	(4.8)	1,890.8
Distribution	648.0	10.0	(17.6)	640.4
Amortissements	(1,287.4)	(120.2)	18.0	(1,389.6)
Raffinage (1)	(925.9)	(81.4)	3.6	(1,003.7)
Distribution	(361.5)	(38.7)	14.4	(385.9)
Valeur nette	1,111.8	34.2	(4.4)	1,141.5

(1) dont immobilisations acquises par contrat de location-financement pour une valeur nette en fin de période de 35.7M€

Note : Le groupe n'a pas d'immobilisations classées comme actifs détenus à la vente au 31 décembre 2009.

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2008 était la suivante :

(millions d'euros)

Immobilisations incorporeelles et corporeelles	Valeur en début de période	Acquisitions de la période	Cessions Mises hors service	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporeelles				
Valeur brute	116.7	14.9	(7.2)	124.4
Amortissements/Dépréciation (1)	(37.9)	(10.0)	6.0	(41.9)
Valeur nette	78.8	4.9	(1.3)	82.5
Immobilisations corporeelles				
Valeur brute	2,351.4	111.5	(63.7)	2,399.2
Raffinage	1,691.6	79.3	(19.8)	1,751.2
Distribution	659.8	32.2	(44.0)	648.0
Amortissements	(1,242.7)	(100.8)	56.1	(1,287.5)
Raffinage	(874.1)	(70.9)	19.1	(925.9)
Distribution	(368.6)	(29.9)	37.1	(361.5)
Valeur nette	1,108.6	10.7	(7.6)	1,111.8

(1) dont dépréciation fonds de commerce de distribution pour 4.4 M€

10- Actifs financiers non courants et courants

10- 1 Actifs financiers non courants

La situation au 31 décembre 2009 est la suivante :

(millions d'euros)

Actifs financiers	31-déc-08	reclassement	variation de la juste valeur (1)	31-déc-09
Actifs financiers disponibles à la vente	2.3	(1.0)		1.3
Actifs financiers valorisés à la juste valeur par le compte de résultat " volontaire "	119.8	(119.8)		-
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par contrepartie en capitaux propres		120.8	9.6	130.4
Créances sur filiales et participations non consolidées	5.9			3.0
Prêts	1.3			0.9
Autres immobilisations financières	0.6			0.6
Total	129.9	-	9.6	136.1

(1) : La variation de la revalorisation à la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres après déduction de l'impôt différé correspondant

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2008 était la suivante :

(millions d'euros)

Actifs financiers	31-déc-07	reclassement	variation de la juste valeur (1)	31-déc-08
Actifs financiers disponibles à la vente	2.5	(0.2)		2.3
Actifs financiers valorisés à la juste valeur par le compte de résultat " volontaire "	118	0.6	1.2	119.8
Créances sur filiales et participations non consolidées	4.4			5.9
Prêts	2.1			1.3
Autres immobilisations financières	0.5			0.6
Total	127.5	0.4	1.2	129.9

(1) : La variation de la revalorisation à la juste valeur impacte le résultat de l'exercice

10-2 Tableau des filiales et participations du groupe Esso S.A.F.

(milliers d'euros)

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital	Autres capitaux	Quote part	Valeurs comptes	Méthode	Valeurs comptes	Chiffre	Bénéfice	Dividendes encaissés par la société	
	social	propres hors résultat de l'exercice (2)	du capital détenu (%)	sociaux des titres	de revalorisation	consolidés des titres (1)	d'affaires de l'exercice (2)	(ou perte) de l'exercice (2)	(solde 2008)	(acompte 2009)
Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso SAF										
1- Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso SAF ou Esso Raffinage SAF)										
- Société des stockages Pétroliers du Rhône (SPR)	1,373	2,724	50	1,372	M (B,D)	3,500	3,763	(5)	-	-
2- Participations (10 à 50% du capital)										
- Raffinerie du midi	3,432	10,472	33	2,790	M (B,D)	9,700	13,090	511	170	-
- Société des transports pétroliers par pipelines (TRAPIL)	13,160	2,669	17	8,760	M (A,C,D)	41,800	136,886	25,041	1,943	1,943
- Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (SPMR)	4,500	5,164	14	867	M (A,C,D)	17,100	63,702	13,511	1,148	723
- Société pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA)	167	10,605	34	2,592	B	1,200	10,741	522	-	-
- Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA)	1,152	2,394	33	554	B	37,100	33,457	11,899	840	3,287
- Société de Gestion des Produits Pétroliers (SOGEPF)	12,443	4,839	37	4,978	M (B,D)	4,000	4,697	(231)	-	-
- Docks des Pétroles d'Ambes (DPA)	748	5,299	10	162	M (B,D)	900	16,137	185	24	-
- Dépôts de Pétrole Côtiers (DPC)	636	4,448	26	426	M (B,D)	6,000	9,049	1,532	-	-
- Société Havraise de Manutention des Produits Pétroliers (SHMPP)	190	3,871	15	655	B	5,900	12,875	2,808	365	-
- Groupement Pétrolier de Saint Pierre des Corps (GPSPC)	330	2,060	10	381	B	1,500	4,791	586	-	-
- Groupement Pétrolier du Val de Mame (GPVM)	8	1,834	50	4	B	1,700	3,918	(103)	-	-
- Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (SPLRL)	1,120	1,077	43	960	B		3,698	232	-	-
TOTAL				24,501		130,400			4,490	5,953

Les données relatives aux filiales et participations détenues à +20% par le groupe Esso S.A.F. ne sont pas jugées significatives au regard du périmètre de consolidation du groupe Esso S.A.F. Sur la base de données 2008, ces filiales et participations représentent seulement 3% de l'actif total du groupe Esso S.A.F., 1% du chiffre d'affaires.

- (1) L'impact pour le groupe de la norme IAS 39 concerne la revalorisation à la juste valeur de certaines participations non consolidées. Ce mode de valorisation est considéré par le groupe comme répondant le mieux à sa stratégie d'investissement industriel. Les valeurs ont été déterminées soit
- sur la base de l'actualisation à l'infini du dividende historique moyen 2007-2009 ou des dividendes prévues sur les 3 années à venir (en fonction des données disponibles) - méthode (A)
 - sur la base de l'actualisation à l'infini des flux de trésorerie prévus sur 4 à 12 années à venir (en fonction des données disponibles) - méthode (B)
 - sur la base de l'EBITDA - méthode (C)
 - par référence à des transactions réelles - méthode (D)
 - par une combinaison des méthodes ci-dessus - méthode (M).

La méthode (A) est utilisée pour les participations présentant un résultat et un dividende stable ou en progression régulière, et pour lesquelles il n'y a pas de transaction récente ou de prévisions de cash-flows. Le choix d'une période de 3 ans pour le dividende historique moyen est guidé par le caractère représentatif du dividende moyen qui en découle. Fin 2009, le taux d'actualisation retenu est de 6.91% contre 9.47% fin 2008.

L'actualisation des flux futurs de trésorerie est faite d'après une prévision à 4-12 ans (en fonction des données disponibles) puis extrapolée pour la valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est égal au coût moyen pondéré du capital après impôts de la société concernée et varie entre 6.01% et 6.95%.

(2) Données de l'exercice 2008

11- Créances financières court terme

Ce poste, dont le solde s'élève à 147 M€ au 31/12/2009 (199 M€ au 31/12/2008) correspond aux créances financières courantes du groupe Esso S.A.F. sur d'autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil.

Elles résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou de prêt court terme. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux variables sur une référence EONIA.

12- Tableau de variation des impôts différés

(millions d'euros)

	31-déc-09		31-déc.-08	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Impôts différés non courants				
Impôts différés sur les provisions réglementées		140.5		119.7
Impôts différés sur les décalages temporaires	10.9			
Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles		64.9		78.6
Impôts différés sur les participations		1.9		1.7
Impôt différé sur les provisions pour retraites	193.2		169.9	
Impôt différé sur les provisions pour inspections metal (annulation)		54.7		49.8
Total	204.0	262.0	169.9	249.9
Impôts différés courants				
Impôts différés sur les décalages temporaires	-		16.1	
Impôts différés sur les provisions réglementées		-		6.0
Impôts différés sur les provisions pour retraites	-		11.1	
Total	-	-	27.2	6.0
Total	204.0	262.0	197.1	255.9

A compter de 2009, l'ensemble des impôts différés est présenté dans la rubrique « Impôts différés non courants »

13- Détail des stocks

(millions d'euros)

Stocks	31-déc-09	31-déc-08
Pétrole brut	300.8	166.6
Produits intermédiaires et finis	589.6	471.6
Autres	32.1	26.4
Total (net)	922.5	664.6

En tant qu'opérateur pétrolier, le groupe Esso S.A.F. est soumis à l'obligation de stockage stratégique. Le coût des stocks détenus par le Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers (CPSSP) est couvert par une redevance payée par tous les opérateurs pétroliers. Le montant de la charge comptabilisée en 2009 s'élève à 24 M€.

14- Détail des créances clients et autres créances

(millions d'euros)

Créances clients et comptes rattachés	31-déc-09	31-déc-08
Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	332.8	357.8
Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil	238.1	174.7
Total	570.9	532.5

(millions d'euros)

Autres créances	31-déc-09	31-déc-08
Autres créances non courantes		
Commission Européenne (1)	20.0	20.0
Total	20.0	20.0
Autres créances courantes		
Personnel	0.7	0.4
Taxe exceptionnelle PHP (2)	36.8	73.6
Etat et collectivités	33.9	95.0
Débiteurs divers	32.0	39.1
Charges constatées d'avance	38.6	46.3
Total	142.0	254.3
Total	162.0	274.3

(1) : remboursement attendu dans le cadre de la procédure d'appel avec la Commission Européenne (confère paragraphe 26.4)

(2) : taxe exceptionnelle assise sur la Provision pour Hausse des Prix (PHP) inscrite aux bilans (comptes sociaux) des exercices 2002 à 2007. Cette taxe acquittée en deux versements de 36.8M€ chacun en avril 2008 puis en avril 2009, est sans impact sur le résultat et sera imputée sur l'impôt à payer par la société l'année au cours de laquelle la PHP est réintégrée ou au cours des deux exercices suivants. Au 31 décembre 2008, la société Esso S.A.F. a décidé de reprendre la PHP par anticipation pour couvrir une partie de la perte sur stocks enregistrée. Un montant de 36.8 M€ a été imputé sur l'impôt 2008. Le solde de 36.8 M€ sera imputé sur le règlement de l'impôt 2009.

15- Information sur le capital

Au 31 décembre 2009, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7.65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière.

Au 31 décembre 2009, ces actions étaient détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82.89%.

Au 31 décembre 2009, les Fonds Communs de Placement d'Entreprise réservés aux salariés détenaient 0,09 % du capital social d'Esso S.A.F., soit 11600 actions.

Gestion du capital

Esso S.A.F. n'est pas soumise à des contraintes spécifiques concernant son capital. Le montant des capitaux propres peut être fortement modifié à la hausse comme à la baisse par la variation des prix du pétrole brut en fin de période en raison du mode de comptabilisation des stocks suivant la méthode FIFO (first-in, first-out) retenue pour les comptes publiés suivant les normes IFRS et de la forte volatilité des prix du pétrole brut d'une année sur l'autre.

Le groupe Esso S.A.F. a une dette financière nette de 9 M€ à la fin 2009. Les engagements de retraite ne sont pas externalisés et sont portés au bilan consolidé.

Aucun programme de rachat d'actions propres n'est en place au niveau d'Esso S.A.F. et la participation du groupe ExxonMobil dans Esso S.A.F. est restée inchangée à 82.89% depuis la fusion entre Esso S.A.F. et Mobil Oil Française en 2003.

La société n'émet pas de titres à caractéristiques particulières type titre subordonné, obligation convertible ou plus généralement d'instrument dilutif. Elle n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre.

L'assemblée générale des actionnaires d'Esso S.A.F. n'a pas accordé de délégation au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Le dividende ordinaire par action a été porté de 8 € à 8,5 € en 2008 et maintenu à 8,5 € en 2009. Un dividende exceptionnel a été versé au titre des exercices 2006 et 2007 (7€ par action).

16- Passifs financiers

16-1 Emprunts et dettes financières

(millions d'euros)

Endettement long terme	31-déc-09	31-déc-08
Contrat de location-financement (1)	31.4	
Total	31.4	-

(1) Contrat de location-financement mis en place pour le pétrolier « SAMCO RAVEN » pris en affrètement long terme à compter du 17 avril 2009. Le montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe, des paiements au titre de la location.

La société n'a pas recours à d'autre financement long terme ou à des emprunts obligataires.

16-2 Endettement court terme

(millions d'euros)

Endettement court terme	31-déc-09	31-déc-08
Compte groupe passif financier (1)	98.6	70.5
Avance	12.0	11.8
Contrat de location financement	3.8	
Banque créditrice	13.2	1.6
Total	127.5	83.9

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base du taux EONIA

16-3 Contrat de location-financement

(millions d'euros)

Contrat de location-financement	redevances payées (1)		redevances restant à payer (1)		
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans
Immobilisations corporelles Raffinage	3.2	3.2	5.7	16.7	24.4
Total	3.2	3.2	5.7	16.7	24.4

(1) les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dûs

17- Tableau de variation des provisions

La situation au 31 décembre 2009 est la suivante :

(millions d'euros)

Provisions courantes et non courantes	Valeur brute au début d'exercice	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Paiements de la période	Valeur brute en fin de période
Provisions non courantes					
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1)	502.0	62.5	(39.6)	-	524.9
Provisions pour restructurations	-	-	-	-	-
Provisions pour remise en état des sites	8.8	0.9	-	(2.1)	7.6
Autres provisions non courantes (2)	9.9	1.7	(2.2)	-	9.4
Total provisions non courantes	520.7	65.1	(41.8)	(2.1)	542.0
Provisions courantes					
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1)	34.3	46.5	-	(41.1)	39.7
Provisions pour restructurations	7.8	-	-	(5.7)	2.1
Autres provisions courantes (2)	2.6	0.5	(0.6)	-	2.5
Total provisions courantes	44.7	47.0	(0.6)	(46.8)	44.3
Total provisions	565.4	112.2	(42.4)	(48.8)	586.3

(1) le détail du poste figure en note 19.

(2) Les autres provisions comprennent des provisions pour litiges et charges diverses

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2008 était la suivante :

(millions d'euros)

Provisions courantes et non courantes	Valeur brute au début d'exercice	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Paiements de la période	Valeur brute en fin de période
Provisions non courantes					
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1)	478.2	58.1	(34.3)	-	502.0
Provisions pour restructurations	-	-	-	-	-
Provisions pour remise en état des sites	4.5	4.8	(0.5)	-	8.8
Autres provisions non courantes (2)	15.4	1.4	(5.1)	(1.8)	9.9
Total provisions non courantes	498.1	64.3	(39.9)	(1.8)	520.7
Provisions courantes					
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1)	34.2	38.3	-	(38.2)	34.3
Provisions pour restructurations	23.3	0.4	-	(15.9)	7.8
Autres provisions courantes (2)	4.2	1.5	-	(3.1)	2.6
Total provisions courantes	61.6	40.2	-	(57.2)	44.7
Total provisions	559.7	104.6	(39.9)	(59.0)	565.4

(1) le détail du poste figure en note 19.

(2) Les autres provisions comprennent des provisions pour litiges et charges diverses

18- Tableau de variation du besoin en fonds de roulement

(millions d'euros)

Variation du Besoin en Fonds de Roulement	Exercice 2009		Exercice 2008		Note
	Besoins	Dégagements	Besoins	Dégagements	
Variations des actifs					
Stocks	(257.9)			297.0	13
Créances clients et comptes rattachés	(38.4)			283.8	24
Autres créances		112.3	(101.8)		14
Impôts courants		46.1	(93.6)		
Autres		6.2	(1.5)		
Variations des passifs					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		179.4	(179.5)		19
Autres dettes	(144.9)			75.5	19
Impôts courants			(90.4)		
Paiement impôts effectués au cours de l'exercice	(165.3)	-	(220.1)	-	
Total	(606.5)	344.0	(686.9)	656.3	
Variation du besoin en fonds de roulement	(262.5)	-	(30.6)	-	

19- Engagements de retraite et assimilés

19-1 Nature des engagements

(millions d'euros)

Engagements de retraite et assimilés	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Engagements de retraite	516.6	494.3	469.0	460.2	448.3
Médailles du travail	3.6	3.1	3.0	3.4	3.3
Contribution aux frais de mutuelle	27.8	22.3	22.9	22.0	23.1
Taxation des régimes de retraite supplémentaires (loi Fillon)	16.6	16.6	17.6	15.2	14.5
Total	564.6	536.3	512.4	500.8	489.2

19-2 Engagements de retraite

Les salariés d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.F. bénéficient de complément de retraites qui sont versés trimestriellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées une fois au moment du départ à la retraite.

Le groupe offre ces avantages à travers des régimes à cotisations définies et à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat de l'exercice.

Les engagements de retraites présentés dans les comptes consolidés du groupe concernent les engagements des régimes à prestations définies. La gestion de ces régimes n'est pas externalisée.

A - Hypothèses retenues

Le calcul des engagements de retraite intègre :

- un taux d'actualisation financière de 5 % (taux de référence utilisé : Obligations d'entreprises « AA ») ;

- un taux d'inflation de 1.8% pour déterminer les salaires futurs ;
- un taux d'augmentation des salaires basé sur l'inflation et des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur les tables générationnelles hommes/ femmes publiées par l'INSEE (TGHF 2005).

Sensibilité des hypothèses : la variation de 0.5 point de l'écart actuariel (taux d'actualisation -taux d'inflation) entraînerait une variation des engagements de l'ordre de 7%.

Les hypothèses retenues par le Groupe font périodiquement l'objet d'une revue par un actuaire indépendant. Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements à fin 2009 ont fait l'objet de cette revue.

B - Evolution sur l'exercice

Les charges de retraite au 31 décembre 2009 sont ventilées comme suit :

(millions d'euros)

Engagements de retraite	Paiements	Engagement total	Ecart actuariels (1)	Engagement comptabilisé
au 31-12-2008		704.5	(210.2)	494.3
Droits supplémentaires acquis		11.1		11.1
Actualisation de la période		38.1		38.1
Paiements au 31 décembre 2009	41.0	(41.0)		(41.0)
Ecart actuariels au 31 décembre 2009		30.7	(30.7)	-
Etalement des écarts actuariels			14.1	14.1
au 31-12-2009		743.3	(226.8)	516.6

(1) Les écarts actuariels de début d'exercice sont étalés au compte de résultat sur 15 ans. Le groupe n'applique pas la méthode dite « du corridor ».

A titre de comparaison, les charges de retraite au 31 décembre 2008 étaient ventilées comme suit :

(millions d'euros)

Engagements de retraite	Paiements	Engagement total	Ecart actuariels (1)	Engagement comptabilisé
au 31-12-2007		673.2	(204.2)	469.0
Droits supplémentaires acquis		13.8		13.8
Actualisation de la période		36.1		36.1
Paiements au 31 décembre 2008	38.2	(38.2)		(38.2)
Ecart actuariels au 31 décembre 2008		19.6	(19.6)	-
Etalement des écarts actuariels			13.6	13.6
au 31-12-2008		704.5	(210.2)	494.3

C- Paiements prévisionnels 2010

Les prestations définies à verser aux bénéficiaires au cours de l'exercice 2010 sont évaluées à 40 millions d'euros.

Les montants à verser pour le régime à cotisations définies sont estimés à 3 millions d'euros.

20- Détail des fournisseurs et autres dettes

(millions d'euros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31-déc-09	31-déc-08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	183.4	318.1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés groupe ExxonMobil	364.8	50.7
Total	548.2	368.8

(millions d'euros)

Autres dettes	31-déc-09	31-déc-08
Dettes fiscales et sociales (1)	242.4	300.0
Subventions	1.6	2.2
Commission Européenne (2)	-	56.5
Créditeurs divers	59.4	89.7
Produits constatés d'avance	0.2	0.1
Total	303.6	448.5

(1) Hors impôts courants passifs

(2) Amende à verser à la Commission Européenne

Autres informations

21 – Information sectorielle

21-1 Secteur opérationnel

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux lignes de produits distinctes, Carburants et Combustibles d'une part et Lubrifiants et Spécialités d'autre part qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires.

Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

21-2 Secteur géographique

Chiffres d'affaires

(millions d'euros)

Chiffre d'affaires	31-déc-09	31-déc.-08
France	8 414	12 069
Exportations	1 743	2 757
TOTAL CONSOLIDE	10 157	14 825

Actifs

Les acquisitions d'actifs incorporels et corporels du groupe Esso S.A.F. concernent exclusivement la France.

Les actifs du secteur d'activité Raffinage Distribution, sont principalement localisés en France, à l'exception des créances commerciales du groupe Esso S.A.F. détenues sur les autres sociétés étrangères affiliées au groupe ExxonMobil. Ces créances commerciales sont évaluées à 214 millions d'euros au 31 décembre 2009.

21-3 Information sur les produits et services

La répartition du chiffre d'affaires est indiquée en page 6 de ce présent rapport - Chiffre d'Affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

21-4 Information sur les clients

Contributions au chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 :

(millions d'euros)

Repartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients	31-déc-09
Groupe ExxonMobil	2,832
Autres sociétés pétrolières	1,383
Autres clients (1)	4,126
Ventes de produits et services hors taxes	8,341
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	1,816
Chiffre d'affaires (hors TVA)	10,157

(1) aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires

22- Engagements hors bilan

22-1 Engagements donnés

(millions d'euros)

Engagements donnés	31-déc-09	31-déc-08
Retraites du personnel (1)	227	210
Contrat Air Liquide (2)	89	96
Autres engagements donnés (3)	53	35
Total	368	341

(1) L'engagement correspond aux écarts actuariels que le groupe Esso S.A.F. amortit sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés.

(2) Ce montant correspond à un engagement de paiement d'un terme fixe vis-à-vis d'Air Liquide dans le cadre de contrats d'achat d'hydrogène, d'oxygène et d'azote sur le site de Port-Jérôme Gravenchon. Ces contrats ont été signés en 2004 (hydrogène) et 2007 (oxygène et azote) pour une durée respective de 20 ans et 10 ans.

(3) Les autres engagements donnés comprennent des garanties bancaires émises pour le compte du groupe Esso S.A.F. et l'engagement implicite du groupe sur des emprunts contractés par des participations non consolidées de type GIE ou SNC.

22.2 Engagements reçus

(millions d'euros)

Engagements reçus	31-déc-09	31-déc-08
Credits d'enlèvement en douane	341	341
Total	341	341

Par ailleurs le groupe couvre sélectivement une partie de ses encours clients par des garanties tiers ou bancaires.

22.3 Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Les quotas d'émissions restant à recevoir au titre de la période quinquennale 2008-2012 s'établissent à 9473 KT.

(milliers de tonnes)

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre	quotas à recevoir
année 2010	3158
année 2011	3158
année 2012	3157
Total quotas à recevoir années 2010 à 2012	9473

Les quotas d'émissions émis par Esso S.A.F. pour les deux premières années de cette même période quinquennale se sont élevés à 6155 KT.

(milliers de tonnes)

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre	quotas alloués	quotas restitués
année 2008	3158	3249
année 2009	3158	2906
Total années 2008-2009	6316	6155

23- Informations sur les parties liées

Opérations avec les sociétés affiliées au groupe Exxon Mobil Corporation

Les produits et les charges du groupe Esso S.A.F. comprennent les résultats d'opérations conclues avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal des activités des sociétés du groupe et se rapportent à des opérations commerciales et de prestations de services.

Ces opérations, conclues à des conditions courantes, ont porté principalement sur la facturation de frais de transport, de personnel détaché et de prestation de services dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de services administratifs et commerciaux partagés et de produits financiers correspondant à la rémunération des créances et dettes financières avec les sociétés du groupe.

Les montants comptabilisés en 2009 sont les suivants :

(millions d'euros)

Produits/charges année 2009	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Achats de produits pétroliers	(5,988)	(5,988)	
Achats de services	(106)	(53)	(53)
Achats de fournitures et utilités	(135)	(114)	(22)
Ventes de produits pétroliers	2,639	2,587	53
Prestation de services	193	177	17
Charges financières	(0)	(0)	
Produits financiers	2	2	

(1) Il s'agit de sociétés extérieures au groupe Esso S.A.F. et consolidées par le groupe ExxonMobil

(2) Principales filiales non consolidées du groupe Esso S.A.F.

(millions d'euros)

Bilan au 31-12-2009	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Dettes commerciales	(365)	(357)	(8)
Créances commerciales	238	226	12
Dettes financières	(114)	(121)	7
Créances financières	147	137	10

A titre de comparaison, les montants comptabilisés en 2008 étaient les suivants :

(millions d'euros)

Produits/charges année 2008	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Achats de produits pétroliers	(9,519)	(9,519)	
Achats de services	(116)	(50)	(66)
Achats de fournitures et utilités	(129)	(106)	(23)
Ventes de produits pétroliers	3,901	3,811	90
Prestation de services	203	188	15
Charges financières	(2)	(2)	
Produits financiers	7	7	

(millions d'euros)

Bilan au 31-12-2008	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Dettes commerciales	(51)	(37)	(14)
Créances commerciales	175	154	21
Dettes financières	(82)	(77)	(5)
Créances financières	199	196	3

Engagements donnés à des filiales et participations non consolidées

Les engagements donnés par le groupe Esso S.A.F. à des filiales et participations non consolidées s'élevait à 29 M€ au 31 décembre 2009 (15 M€ au 31 décembre 2008)

Opérations avec les dirigeants

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés par Esso S.A.F. à ses mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009 était de 359 K€ (383 K€ en 2008). Au 31 décembre 2009, l'engagement du groupe Esso S.A.F. au titre des retraites des mandataires sociaux salariés ou anciens salariés était 4 678 K€ (7 083 K€ au 31 décembre 2008).

Paiements fondés sur des actions

Des paiements sous forme d'actions ou unités d'actions d'ExxonMobil Corporation sont effectués à certains employés des sociétés du groupe Esso S.A.F.

Ces attributions d'actions ou unités d'actions par ExxonMobil sont pris en compte par le groupe Esso S.A.F. conformément à la norme IFRS2, paiements fondés sur des actions. La charge correspondante est déterminée à partir du montant des attributions valorisées au prix de marché de l'action ExxonMobil converti en euros le jour de l'attribution et étalée sur la période d'acquisition des actions.

Le groupe Esso S.A.F. ne supporte pas la charge réelle de ces paiements en actions par ExxonMobil qui sont comptabilisés comme une contribution en capital. L'application de l'IFRS 2 est donc sans impact sur les capitaux propres du groupe après prise en compte du résultat de l'exercice comme cela est détaillé dans le tableau d'analyse de variations des capitaux propres page 9.

Au titre de l'année 2009 la charge ainsi calculée s'élève dans les charges de personnel du groupe Esso S.A.F. à un montant de 2.4 M€.

24- Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.

	Effectif salarié		Effectif mis à disposition de l'entreprise	
	2009	2008	2009	2008
Cadres	561	587	56	54
Agents de maîtrise, employés et techniciens	1,301	1,333	74	97
Ouvriers	159	149	3	7
TOTAL	2,021	2,069	133	158

L'effectif salarié comprend les titulaires, les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors du groupe Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif « détaché » par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

25- Risques et litiges.

25-1 Risques de marché

Taux de change

Le groupe Esso S.A.F. est exposé au risque de change entre le dollar et l'euro, principalement dans le cadre de ses achats de pétrole brut et d'exportations de produits raffinés dont les ventes sont généralement libellées en dollars.

Le groupe ne fait pas appel à des instruments financiers de couverture, mais s'efforce d'une part d'amortir les fortes variations de cours en étalant ses achats de dollars dans le temps et d'autre part de répercuter le plus rapidement possible à la hausse comme à la baisse les impacts des fluctuations de change dans sa structure de prix.

En particulier, les transactions en dollars avec le groupe ExxonMobil sont regroupées dans un compte de compensation qui est l'objet d'un règlement mensuel pour lequel les achats de dollars sont étalés sur le mois suivant.

La position moyenne pour l'année 2009 est un passif net de 215 millions d'euros (convertie au cours moyen net constaté de 1 euro = 1,402 dollar US pour 2009) qui traduit la position d'importateur du groupe, compte tenu de ses achats de pétrole brut.

(millions d'euros équivalents)

	2009	2008
Actifs	178	352
Passifs	(393)	(758)
Position nette moyenne	(215)	(406)

Matières premières

Le groupe est exposé aux fluctuations des cours du pétrole brut et des produits pétroliers cotés sur les marchés internationaux. Esso S.A.F. ne réalise que des transactions sur le marché physique, à l'achat ou à la vente, à des conditions normales de marché suivant la qualité des bruts achetés ou la nature des produits pétroliers négociés, de façon régulière et planifiée suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et l'optimisation de la gestion de sa production et de ses stocks.

Le groupe n'intervient pas sur les marchés à terme du pétrole brut et des produits pétroliers ni utilise de produit dérivé dans ce domaine que ce soit pour couvrir ses transactions d'achat ou de vente ou encore des produits en stock.

Les variations de prix des produits pétroliers, par la variation induite de la valeur des stocks évalués à leur juste valeur suivant la méthode FIFO retenue par le groupe, ont aussi un impact important sur ses résultats et la structure de son bilan comptables.

Ainsi, la hausse des cours du pétrole brut au cours de l'année 2009 a entraîné une hausse significative de la valeur des stocks du groupe Esso S.A.F. par rapport à leur valeur au 31 décembre 2008. De 639 millions d'euros fin 2008, la valeur des stocks est passée à 891 millions d'euros fin 2009 traduisant l'effet de la hausse des cours du pétrole brut. Le groupe calcule des effets stocks qui comprennent d'une part l'effet prix sur stock, qui mesure l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part la dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires. En 2009, ces effets stocks sont positifs pour 254 millions d'euros.

Par rapport à ces fortes fluctuations de la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. adopte une gestion prudente et dispose de ressources pour faire face à une baisse éventuelle de la valeur de ses inventaires. En particulier, en 2005 et 2008, dans un contexte haussier des cours du pétrole brut, la partie du résultat net d'Esso S.A.F. correspondant à la revalorisation des stocks a été mise en réserve. Le montant de la réserve facultative ainsi constituée était de 349 millions d'euros au 31 décembre 2008. Pour faire face à la forte baisse des cours du pétrole brut en 2008 la société a décidé une reprise à la réserve facultative de 132 millions d'euros pour l'affecter en report à nouveau. Le montant de la réserve facultative au 31 décembre 2009 est de 217 millions d'euros.

(millions d'euros)

variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours	année 2009	année 2008	année 2007	année 2006
montant de la réserve au 1er janvier	349	224	224	-
affectation à la réserve	-	125	-	224
prélèvement sur la réserve	(132)	-	-	-
montant de la réserve au 31 décembre	217	349	224	224

Taux d'intérêts

Les actifs et les passifs financiers du groupe consolidé donnant lieu à versement ou perception d'intérêts sont essentiellement des prêts et/ou emprunts à taux variable à moins d'un an vis à vis de sociétés du groupe ExxonMobil.

Ces actifs et des passifs financiers se décomposent comme suit :

(millions d'euros)

	2009		2008	
	< à 1 an	> à 1 an	< à 1 an	> à 1 an
Passifs financiers	(128)	(31)	(84)	
Actifs financiers	147		193	6
Disponibilités	3		5	
Position nette financière	22	(31)	114	6

Au 31 décembre 2009, les passifs financiers comprennent un contrat de location-financement de 35 millions d'euros mis en place pour l'affrètement à long terme du pétrolier « SAMCO RAVEN ». Ce montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe ExxonMobil, des paiements au titre de la location. La partie long terme du contrat de location-financement s'élève à 31 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les actifs financiers concernent des prêts en compte courant consentis à des sociétés du groupe ExxonMobil en France ou à l'étranger non consolidées avec Esso S.A.F. La position mensuelle moyenne nette sur l'année 2009 a été excédentaire de 177 millions d'euros à comparer à une position moyenne nette en 2008 de 119 millions d'euros.

Compte tenu du taux d'intérêt moyen de rémunération de ces excédents (proche de l'EONIA, soit 0,848% en moyenne sur l'année 2009), la sensibilité du résultat financier au 31 décembre 2009 à une fluctuation de + 0,5% / -0,5 % sur les taux est de l'ordre de +60% / -60% des intérêts nets, soit 1 million d'euros.

Les marges de crédit appliquées au taux offert à Esso S.A.F. et ses filiales par le groupe ExxonMobil sont revues périodiquement en fonction des conditions de marché applicables à des sociétés ayant une structure de bilan comparable à Esso S.A.F.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture de taux d'intérêts.

25-2 Risques de crédit

Risques clients et fournisseurs

Le groupe est exposé au risque de crédit client dans le cadre de ses activités opérationnelles comme détaillé dans le tableau ci-après. Il couvre sélectivement une partie de ses encours clients, hors groupe ExxonMobil, par des garanties tiers ou bancaires. En 2009, les pertes de crédit client du groupe consolidé Esso S.A.F. s'élèvent à 1.6 M€, soit 0.015 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 0.9 M€ en 2008, soit 0.008 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Au 31 décembre 2009 la balance âgée des créances clients et comptes rattachés était la suivante :

(millions d'euros)

Balance âgée des créances clients et comptes rattachés au 31-dec-09	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Montant des créances non échues	Montant des créances échues non dépréciées		
					0-6 mois	6 mois-1 an	plus d'un an
					Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	335.1	-2.3
Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil	238.1		238.1	238.1			
Total	573.2	-2.3	570.9	560.7	9.5	0.2	0.5

A titre de comparaison, la balance âgée au 31 décembre 2008 était la suivante :

(millions d'euros)

Balance âgée des créances clients et comptes rattachés au 31-dec-08	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Montant des créances non échues	Montant des créances échues non dépréciées		
					0-6 mois	6 mois-1 an	plus d'un an
					Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	361.4	-3.6
Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil	174.7		174.7	174.7			
Total	536.1	-3.6	532.5	513.6	18.5	0	0.4

La société sélectionne également rigoureusement ses fournisseurs de produits, matériels et services en dehors du groupe ExxonMobil, en garantissant le cas échéant, certains risques spécifiques liés aux produits ou aux biens et prestations fournis.

Liquidité et gestion de trésorerie

La trésorerie moyenne du groupe Esso S.A.F. a été excédentaire en 2009. Les excédents de trésorerie ont été placés au sein de sociétés du groupe ExxonMobil en France ou à l'étranger, tandis que les besoins ont également été financés à partir des sociétés du groupe. Le rating Standard & Poor's d'Exxon Mobil Corporation est 'AAA'.

Compte tenu de sa solidité financière, le groupe Esso S.A.F. privilégie les financements à court terme et à taux variable. Il renégocie auprès des sociétés financières du groupe ExxonMobil en tant que de besoin des lignes de crédit définies en fonction de plans de financements annuels et de l'évolution prévisible de son besoin en fonds de roulement. Les lignes d'emprunt court terme disponibles sont à ce jour, largement suffisantes pour assurer la liquidité du groupe.

Ces lignes ne sont pas assorties de covenant ni de clauses particulières pouvant entraîner une exigibilité anticipée mais d'une clause de révision annuelle des marges en fonction d'une notation interne des sociétés du groupe Esso S.A.F. qui tient compte d'une amélioration ou d'une détérioration des ratios financiers des sociétés concernées. Cette notation interne au groupe ExxonMobil est fondée sur la méthodologie Standard & Poor's et les conditions applicables à Esso S.A.F. correspondent aux meilleures conditions du marché.

Les lignes de crédit court terme dont dispose la Société sont les suivantes

Principales lignes d'emprunts disponibles.	Contrepartie	Limites de crédit	Montant d'utilisation moyen en 2009	Montant d'utilisation au 31-12-2009	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Millions d'euros (<i>montants excédentaires entre parenthèses</i>)						
Court terme Esso S.A.F.	EMCNV (*)	600	(80)	24	Sept. 2011	Non / taux variable
Court terme Esso S.A.F.	Société de la Raffinerie de Dunkerque	60	23	49	indéterminée	Non / taux variable
Court terme Esso Raffinage S.A.F.	EMCNV (*)	100	0	4	Nov. 2011	Non / taux variable
Court terme Worex	EMCNV (*)	100	(2)	(3)	Nov. 2011	Non / taux variable
TOTAL		860	(59)	74		

(*) EMCNV (ExxonMobil Capital N.V.) est une filiale de financement du groupe ExxonMobil

25-3 Risques accidentels et Politique d'assurance

La politique du groupe Esso S.A.F. est de se protéger des conséquences financières qui pourraient résulter de risques aléatoires et accidentels de toute nature, liés à ses activités industrielles ou commerciales. Le groupe a donc mis en place les assurances et couvertures nécessaires pour couvrir les risques identifiés et a souscrit des contrats d'assurance pour garantir l'ensemble des risques de responsabilité civile pouvant lui incombent.

Le groupe souscrit également des contrats d'assurance pour couvrir les risques de dommages à ses actifs ou marchandises transportées par voie maritime, notamment le pétrole brut. En raison de ses engagements en matière de sécurité des opérations et de réduction et de prévention des risques, Le groupe conserve un niveau de risque limité sous forme de franchise dont le niveau est en relation avec sa surface financière. Les contrats d'assurance souscrits par Esso S.A.F. sont assortis de limites de garantie suffisantes pour couvrir ces risques.

Les conséquences financières de la responsabilité civile du groupe Esso S.A.F. du fait de l'exploitation de son outil industriel, y compris celle résultant d'atteintes à l'environnement, et du fait de ses activités commerciales sont couvertes à hauteur de l'équivalent en euros de 300 millions de dollars par sinistre et par année. Le contrat garantissant les dommages pouvant être causés à ses biens est assorti d'une limite de garantie de l'équivalent en euros de 469 millions dollars par sinistre et par année.

Dans le cadre d'organisation de gestion stratégique de crise, en cas d'évènement technologique grave engageant sa responsabilité, le groupe Esso S.A.F. a prévu des plans d'action pour accélérer les traitements des réclamations qui pourraient émaner soit de particuliers soit d'entreprises.

25-4 Autres risques et litiges et procédures en cours

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1^{er} Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une provision de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel d'une telle procédure.

Enquête des autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a en fin de compte pas eu d'impact sur le résultat du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermillion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermillion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermillion SAS pour un montant principal de 24 Millions d'euros; d'autre part, des assureurs de Vermillion pour un montant de 7.5 Millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la société du Bec des Pétroles d'Ambès (SBPA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. Les conclusions de cette expertise judiciaire sont maintenant attendues dans le courant du premier semestre 2010.

L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 M€ dont environ 35 M€ causés à des tiers. Esso S.A.F. considère à ce stade que sa responsabilité n'est pas engagée dans la survenance du sinistre. En tout état de cause, si une part de responsabilité était malgré tout retenue contre elle à l'issue de la procédure en cours, la Société estime qu'elle serait couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos au 31/12/2009.

Au 31 décembre 2009, la société n'était pas engagée dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Passifs éventuels

La société est exposée à quelques situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 31/12/2009 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines s'élève à environ 18 M€. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

Autres

Le contrôle fiscal périodique de la Société Esso S.A.F. portant sur les années 2005, 2006 et 2007 s'est achevé en Décembre 2009 sans impact matériel sur les comptes.

26- Normes et interprétations applicables par anticipation

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais applicables ultérieurement ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, détaillées dans le tableau ci-dessous, n'ont pas fait l'objet d'une application par anticipation par le groupe Esso S.A.F.

Norme	Thème	Date entrée en vigueur selon IASB	Date de publication au Journal Officiel Européen
IFRS 3	"Norme IFRS 3 révisée suite au projet "Business Combination phase II"	01/07/2009 application anticipée autorisée	12/06/2009
IAS 27	Norme IAS 27 révisée suite au projet "Business Combination phase II"	01/07/2009 application anticipée autorisée	12/06/2009
Amendements IAS 39	Eléments éligibles à la couverture	01/07/2009 application anticipée autorisée	16/09/2009
IFRS 1	Révision de la structure de la norme IFRS 1	01/07/2009 application anticipée autorisée	26/11/2009
Amendement IAS 32	Amendement relatif au classement des droits de souscription émis	01/02/2010 application anticipée autorisée	24/12/2009
Amendements IFRS 2	Amendement relatifs aux transactions cash-settled intra-groupe (incorporation d'IFRIC 8 et IFRIC 11)	01/01/2010 application anticipée autorisée	En attente d'adoption par l'UE (attendue sur le 1er trimestre 2010)
IFRIC 15	Accords de construction immobilière	01/01/2009	23/07/2009 (UE : date d'application décalée au 01/01/2010)
IFRIC 16	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger	01/10/2008 application anticipée autorisée	05/06/2009 (UE : date d'application obligatoire décalée au 01/07/2009)
IFRIC 17	Distribution en nature aux actionnaires	01/07/2009 application anticipée autorisée	27/11/2009 (UE : date d'application obligatoire décalée au 01/11/2009)
IFRIC 18	Transferts d'actifs de la part de clients	01/07/2009 application anticipée autorisée	01/12/2009 (UE : date d'application obligatoire décalée au 01/11/2009)
Amendements IFRIC 14	Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal	01/01/2011 application anticipée autorisée	En attente d'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2010)
IFRIC 19	Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres	01/07/2010 application anticipée autorisée	En attente d'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2010)

D- COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.

BILAN	46
COMPTE DE RESULTAT	48
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE	49
ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	50

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Bilan au 31 décembre 2009

(milliers d'euros)

ACTIF	2009			2008	
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets	
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	54 013	49 155	4 858	7 178	
Fonds commercial	21 603	5 992	15 611	15 612	
Autres immobilisations incorporelles	142		142	79	
Immobilisations corporelles					
Terrains	45 582	3 550	42 032	42 728	
Constructions	205 195	150 467	54 728	57 842	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	185 344	135 001	50 343	58 283	
Autres immobilisations corporelles	206 221	127 354	78 867	83 603	ACTIF IMMOBILISE
Immobilisations corporelles en cours	4 675		4 675	10 237	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations	176 687	405	176 282	176 346	
Créances rattachées aux participations	2 985		2 985	3 085	
Prêts	771		771	1 108	
Autres immobilisations financières	363		363	367	
Total I	903 581	471 924	431 657	456 468	
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements	302 587	260	302 327	168 379	
En-cours de production - produits finis	597 139	7 456	589 683	471 624	ACTIF CIRCULANT
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	576 232	1 644	574 588	532 215	
Autres	580 503	36 509	543 994	722 378	
Disponibilités	2 501		2 501	3 809	
Charges constatées d'avance	19 566		19 566	25 633	COMPTES DE REGULARISATION
Total II	2 078 529	45 869	2 032 660	1 924 037	
Charges à répartir					
Primes remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif	2 918		2 918	16 266	
Total général	2 985 027	517 793	2 467 234	2 396 771	

(milliers d'euros)

	PASSIF	2009	2008
CAPITAUX PROPRES	Capital Social entièrement versé	98 338	98 338
	Prime d'émission et fusion	10 117	10 117
	Ecart de réévaluation 1976	11 586	11 624
	Réserves		
	Réserve légale	9 834	9 834
	Réserves réglementées		
	Réserve générale	515 249	647 249
	Report à nouveau	394 020	338 257
	Résultat de l'exercice - Bénéfice	111 539	36 240
	Suventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	Amortissements dérogatoires	64 765	65 472
	Provisions fiscales sur stocks de brut		
Provisions pour hausse des prix			
Autres	10 572	10 538	
	Total I	1 226 020	1 227 670
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour perte de change	2 918	16 266
	Autres	4 197	4 060
	Provisions pour charges		
	Pensions et obligations similaires	223 055	221 982
Autres	24 188	32 056	
	Total II	254 358	274 363
DETTES	Emprunts obligataires non convertibles		
	Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	12 613	1 160
	Emprunts et dettes financières divers	115 441	78 267
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	598 621	413 201
	Dettes fiscales et sociales	208 643	257 041
	Autres dettes	51 360	144 970
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	177	100
	Total III	986 857	894 739
	Ecart de conversion passif		
	Total général	2 467 234	2 396 771

Compte de résultat de l'exercice 2009

(milliers d'euros)

	2009	2008
Produits d'exploitation		
Production vendue - produits pétroliers et services	10 023 644	14 628 603
Montant net du chiffre d'affaires	10 023 644	14 628 603
(dont à l'exportation = 1 742 811)		
Production stockée/(déstockée) - produits pétroliers	90 120	(131 692)
Solde net des échanges inter-confrères - produits pétroliers	(27 861)	22 148
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	85 372	56 034
Autres produits	94	371
Total	10 171 369	14 575 465
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 079 605	11 234 136
Variation de stock	(115 545)	131 216
Autres achats et charges externes	1 046 065	1 172 027
Impôts, taxes et versements assimilés	1 777 970	1 762 792
Salaires et traitements	69 839	67 312
Charges sociales	68 648	74 831
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 473	22 884
- sur immobilisations : dotations aux provisions		
- sur actif circulant : dotations aux provisions	8 355	54 584
- pour risques et charges : dotations aux provisions	22 336	50 989
Autres charges	57 737	47 881
Total	10 044 483	14 618 651
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	126 886	(43 186)
Opération en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré	(179)	193
Produits financiers		
De participations	17 280	14 210
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	721	3 501
Autres intérêts et produits assimilés	3 133	11 751
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 309	5 641
Différences positives de change	203 876	297 879
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total	241 321	332 982
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 918	16 306
Intérêts et charges assimilées	768	2 784
Différences négatives de change	203 393	298 349
Total	207 079	317 439
2- RESULTAT FINANCIER	34 242	15 543
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	161 306	(27 837)

Compte de résultat (suite)

(milliers d'euros)

	2009	2008
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	161,306	(27,837)
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10,700	
Sur opérations en capital	2,886	2,053
Reprises sur provisions et transferts de charges	21,994	193,923
Total	35,580	195,977
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23,567	17,153
Sur opérations en capital	3,446	6,468
Dotations aux amortissements et provisions	15,211	68,448
Total	42,224	92,068
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	(6,644)	103,908
Participation et intéressement	(32)	(6,399)
Impôts sur les bénéfices	(43,092)	(33,432)
5- RESULTAT NET	111,539	36,240

Tableau de financement de l'exercice 2009

(millions d'euros)

Ressources	2009	2008
Capacité d'autofinancement de l'exercice	123	(56)
Produits de cessions d'immobilisations	3	
Diminution du besoin en fonds de roulement et autres		221
Augmentation de l'endettement net	78	61
Total	204	226
Emplois	2009	2008
Acquisitions d'immobilisations	10	33
Dividendes mis en paiement	112	193
Augmentation du besoin en fonds de roulement et autres	82	
Diminution de l'endettement net		
Total	204	226

Annexe au bilan et au compte de résultat

1- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général 1999 (arrêté ministériel du 22 Juin 1999), compte tenu des adaptations relatives au plan professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvés par le Conseil National de la Comptabilité.

Les informations chiffrées détaillées fournies sont exprimées en milliers d'euros.

1.1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, principalement constituées par des logiciels et des fonds de commerce, sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les logiciels sont généralement amortis en un an. Les fonds commerciaux sont dépréciés dans la mesure où leur valeur actuelle s'avère inférieure à leur valeur comptable.

Les fonds de commerce des stations services du réseau Esso Express font l'objet d'une étude globale de valorisation qui ne donne lieu à dépréciation que lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

1-2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises au 31 décembre 1976, qui sont inscrites au bilan pour un montant réévalué.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants. L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations. La société a retenu l'approche prospective pour les biens ayant une valeur nette comptable non nulle au 1^{er} janvier 2005. La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes:

Constructions	20 à 50 ans
Dépôts	25 à 30 ans
Installations matériel et outillage	15 à 25 ans
Matériel de transport	10 à 25 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

La société Esso S.A.F. dispose au 31 décembre 2009 de 63 concessions, principalement sur autoroutes, pour l'exploitation de stations services. Les actifs s'y rattachant sont inscrits en immobilisations et amortis sur leur durée de vie économique limitée à la durée de vie restante de la concession le cas échéant.

1-3 Immobilisations Financières

La valeur des participations est constituée du prix d'acquisition, éventuellement augmentée de l'effet de la dernière réévaluation légale.

Lorsque la valeur d'une participation, déterminée par rapport à la quote-part des capitaux propres qu'elle représente, éventuellement corrigée d'éléments non inscrits en comptabilité, tels que la valeur des fonds de commerce ou les réserves prouvées, est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée par différence.

1-4 Stocks

Les stocks de pétrole brut et produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits finis et semi-finis sont déterminés pour chaque produit en ventilant le coût global de production sur la base des prix de réalisation.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF (Coût, Assurance et Fret) des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tout frais financier.

Une dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur d'inventaire, compte-tenu des perspectives de réalisation.

Les opérations d'échange réalisées avec les confrères sont comptabilisées conformément au Plan Comptable Professionnel. Le solde annuel des opérations est pris en compte dans la variation des stocks.

Dans le cadre d'achat de pétrole brut dans certaines installations, seule la position nette à la clôture est prise en compte dans la variation et la valorisation des stocks.

1-5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion Actif donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

1-6 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées notamment de provisions pour litiges, de provision pour restructuration et de provisions pour retraites. Celles-ci comprennent :

- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite.
- le coût des plans de Congés de Fin de Carrière et de restructuration mis en place par la société.

La société fait figurer en « Engagements hors-bilan » les engagements de retraite envers son personnel en activité ou ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite ou des plans de Congés de Fin de Carrière.

Cependant à l'occasion de la fusion avec la société Mobil Oil Française en 2003, une provision pour retraite figurant dans les comptes de cette dernière a été maintenue.

Les activités d'Esso S.A.F. et de ses filiales se situent dans la perspective de la continuité d'exploitation des différentes installations. Aussi la société ne constitue-t-elle des provisions pour remise en état des sites que, soit pour couvrir une obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif d'une installation, soit pour couvrir des obligations actuelles relatives à la dépollution ou remise en état de sites qui viendraient à naître en cours d'exploitation, ou qui résulteraient d'une obligation contractuelle, et qui remplissent les critères de provisionnement.

1-7 Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérent à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.

Il comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers. En revanche il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

1-8 Intéressement

Un intéressement est calculé selon l'accord signé en 2007 en vigueur entre les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.F. Il est calculé à partir du résultat courant cumulé, retraité des dividendes, et des effets stocks.

1-9 Groupe d'intégration fiscale

La société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 5 sociétés contre 6 sociétés en 2008, la société ROC France ayant quitté le groupe suite à sa cession en 2009. Les 5 sociétés sont : Esso S.A.F., Esso Raffinage S.A.F., Worex, Sedoc, et Esso France S.A.S. Aux termes des conventions en vigueur, les filiales bénéficiaires demeurent redevables de leur impôt vis-à-vis d'Esso S.A.F., alors que le crédit d'impôt généré au niveau groupe par les filiales déficitaires est enregistré en dette chez la société mère.

2- Faits marquants de l'exercice et principaux litiges en cours

Annonce par ExxonMobil France Holding (EMFH) de la cession prévue de sa part dans la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD) avec qui Esso S.A.F. a un accord de façonnage.

Le 27 novembre 2009, EMFH a signé un accord prévoyant la cession de sa part dans la SRD à COLAS SA, filiale à 97% du groupe Bouygues, qui avait annoncé en février 2009 son intention d'acheter 100% du capital de la SRD, y compris les parts détenues par Total Lubrifiants et BP France (confère le rapport financier annuel 2008 d'Esso S.A.F. « événements post clôture »). La SRD est une usine spécialisée dans la fabrication de spécialités (huiles de base, paraffines, bitumes..) et de fuels lourds, essentiellement à partir de résidu atmosphérique importé et qui effectue des opérations de façonnage pour le compte de ses actionnaires.

EMFH a mis à disposition ses droits à traitements chez la SRD à Mobil Oil Française, fusionnée en 2003 avec Esso S.A.F. qui a ensuite renouvelé le 20 Octobre 2005 un contrat de façonnage suivant lequel la SRD effectue diverses opérations de traitement et de raffinage à la demande d'Esso S.A.F.

Cette cession par EMFH de ses parts dans la SRD, qui devrait être effective en Juin 2010, conduira à une cessation de ce contrat de façonnage, en cohérence avec la stratégie d'ExxonMobil et d'Esso S.A.F. orientée vers la production et la vente de produits à large distribution dans un marché global. En 2009, la production d'Esso S.A.F. traitée par la SRD s'est élevée à 378 KT, principalement en huiles de base destinées à l'exportation, bitumes vendus sur le marché français et européen et Fuel lourd. La cessation de ce contrat de façonnage n'aura pas d'impact matériellement significatif sur les comptes d'Esso S.A.F.

Arrêts planifiés d'unités des Raffineries de Port Jérôme Gravenchon et de Fos-sur-Mer

Des arrêts pour entretien planifié d'unités de production ont concerné les deux raffineries du groupe en début d'année. Ainsi, à la raffinerie de Fos-sur-mer la plupart des unités ont été en arrêt pour gros entretien planifié au mois de janvier 2009 pour une durée moyenne de trois semaines environ. A Port Jérôme Gravenchon, une partie des unités de production de carburants de la raffinerie a été en arrêt pour gros entretien planifié pour une durée de 6 semaines environ entre le 9 février et le 23 mars 2009.

Le fonctionnement de certaines unités de production de lubrifiants de base et de carburants et combustibles a été également volontairement ajusté dans les deux raffineries pour tenir compte de la persistance de conditions économiques défavorables et d'une demande réduite sur les principaux marchés du groupe.

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1^{er} Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une provision de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel d'une telle procédure.

Enquête des autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburéacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a en fin de compte pas eu d'impact sur le résultat du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermillion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermillion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermillion SAS pour un montant principal de 24 Millions d'euros; d'autre part, des assureurs de Vermillion pour un montant de 7.5 Millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la société du Bec des Pétroles d'Ambès (SBPA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. Les conclusions de cette expertise judiciaire sont maintenant attendues dans le courant du premier semestre 2010.

L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 M€ dont environ 35 M€ causés à des tiers. Esso S.A.F. considère à ce stade que sa responsabilité n'est pas engagée dans la survenance du sinistre. En tout état de cause, si une part de responsabilité était malgré tout retenue contre elle à l'issue de la procédure en cours, la Société estime qu'elle serait couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos au 31/12/2009.

Au 31 décembre 2009, la société n'était pas engagée dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Passifs éventuels

La société est exposée à quelques situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 31/12/2009 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines s'élève à environ 18 M€. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

Autres

Le contrôle fiscal périodique de la Société Esso S.A.F. portant sur les années 2005, 2006 et 2007 s'est achevé en Décembre 2009 sans impact matériel sur les comptes.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à noter.

4- Notes sur le bilan et le compte de résultat

4-1 Etat de l'actif immobilisé

(milliers d'euros)

2009	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	77 623	57	94	2 158	75 616
Immobilisations incorporelles en cours	79	139	(76)		142
Total I	77 701	195	19	2 158	75 758
Immobilisations corporelles					
Terrains	46 234	15	41	708	45 582
Constructions	206 517	1 350	67	2 740	205 195
Installations techniques, matériels et outillages industriels	191 112	1 332	1 275	8 374	185 344
Autres immobilisations corporelles	199 153	7 238	4 194	4 363	206 221
En-cours et autres	10 237	33	(5 596)		4 675
Total II	653 254	9 968	(19)	16 186	647 017
Immobilisations financières					
Participations	176 794			107	176 687
Créances rattachées à des participations	3 085	100		200	2 985
Prêts	1 108			337	771
Autres immobilisations financières	367	3		7	363
Total III	181 354	103	0	651	180 806
Total général	912 309	10 266	(0)	18 995	903 581

4-2 Variation des amortissements

(milliers d'euros)

2009	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions, amortissements, cessions, mises hors service	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	48 760	1 371	975	49 155
Immobilisations corporelles	400 561	29 890	14 079	416 372
Immobilisations financières				
Total	449 321	31 261	15 054	465 527

4-3 Immobilisations en crédit-bail

2009	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Autres immobilisations corporelles (1)	37 827	2 087	2 087	35 740
Total général	37 827	2 087	2 087	35 740

(1) contrat d'affrètement long terme du pétrolier "SAMCO RAVEN" du type "Very Large Crude Carrier" (VLCC). Contrat d'affrètement à temps de navire de 12 ans et 2 mois assimilable à un contrat de crédit-bail

4-4 Réévaluation

La réserve de réévaluation de 11.6 millions d'euros figurant au bilan représente le montant de la réévaluation légale 1976 sur les participations (4.6 millions d'euros) et les terrains (7.0 millions d'euros).

(milliers d'euros)

Variation de l'écart de réévaluation	Solde en début d'exercice	Variation de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Immobilisations corporelles	7 022	(38)	6 984
Immobilisations financières	4 602		4 602
Total	11 624	(38)	11 586

4-5 Filiales et participations

(milliers d'euros)

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu (%)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice	Bénéfice ou (perte) de l'exercice	Dividendes encaissés par la société (solde 2008) (acompte 2009)	
A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso SAF										
1- Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso SAF)										
- Worex	1 797	8 666	99.99	9 297	0	15 205	825 021	4 686	3 664	0
- Esso Raffinage S.A.F.	34 466	341 529	99.99	141 214	252 124	22 500	536 372	(15 882)	0	0
- Société des stockages Pétroliers du Rhône (SPR)	1 373	3 287	50.01	1 372	163		3 763	(5)	0	0
2- Participations (10 à 50% du capital)										
- Raffinerie du midi	3 432	10 472 (*)	33.33	2 790	800		13 090 (*)	511 (*)	170	0
- Société des transports pétroliers par pipelines (TRAPIL)	13 160	2 669 (*)	17.34	8 760			136 886 (*)	25 041 (*)	1 943	1 943
- Société pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA)	167	10 605 (*)	34.00	2 592			10 741 (*)	522 (*)	0	0
- Société de Gestion des Produits Pétroliers (SOGEPPE)	12 443	4 839 (*)	37.00	4 978			4 697 (*)	(231) (*)	0	0
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
1- Filiales françaises				104			3		2 770	
2- Participations dans des sociétés françaises				5 175	2 165	28 623			2 781	4 010

(*) chiffres de 2008

4-6 Détail des stocks

(milliers d'euros)

Stocks	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette
Pétrole brut	301 062	(260)	300 802
Produits intermédiaires et finis	579 703	(7 456)	572 247
Autres	18 961		18 961
Total	899 726	(7 716)	892 010

4-7 Variation des capitaux propres

(milliers d'euros)

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Capital social et primes	108 455			108 455
Ecart de réévaluation 1976	11 624		(38)	11 586
Réserve légale et autres	657 083		(132 000)	525 083
Report à nouveau	338 257	168 240	(112 478)	394 020
Résultat 2008	36 240		(36 240)	
Résultat 2009		111 539		111 539
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
- pour investissement	9 881	34		9 915
- pour hausse des prix	0		0	0
- pour plus-values réinvesties	657			657
- pour amortissements dérogatoires	65 472	11 073	(11 780)	64 764
Total	1 227 669	290 886	(292 535)	1 226 019

Notes :

- le capital social de la société est composé de 12 854 578 actions d'une valeur nominale de 7,65 euros.
- ExxonMobil Corporation détient, via ExxonMobil France Holding S.A.S., 82,89% du capital et intègre ce titre la société Esso S.A.F. dans ses comptes consolidés.
- Les réserves autres incluent au 31 décembre 2009, une réserve facultative de 217 millions d'euros destinée à compenser d'éventuelles baisses de la valeur des stocks.

(millions d'euros)

variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours	année 2009	année 2008	année 2007	année 2006
montant de la réserve au 1er janvier	349	224	224	-
affectation à la réserve	-	125	-	224
prélèvement sur la réserve	(132)	-	-	-
montant de la réserve au 31 décembre	217	349	224	224

4-8 Variation des provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)

Catégories des provisions	Montants début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (Provision utilisée)	Reprise de l'exercice (Provision non utilisée)	Montants fin d'exercice
Provisions pour retraites et obligations similaires (1) (2)	221 982	22 336	(21 263)	0	223 055
Autres provisions					
Pour perte de change	16 266	2 918	(16 266)	0	2 918
Pour risques exceptionnels	4 060	1 251	(879)	(234)	4 197
Pour charges exceptionnelles (3)	32 056	1 066	(8 934)	0	24 188
Total	274 363	27 570	(47 341)	(234)	254 358

Notes :

- (1) Les provisions correspondent à la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite et le coût des plans de congés de fin de carrière.
- (2) En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors bilan dans la présente annexe.
- (3) Les charges exceptionnelles comprennent les coûts des restructurations mises en place par la société ainsi que des provisions pour remises en état de sites.

4-9 Variation des autres provisions

(milliers d'euros)

Catégories des provisions	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	6 072		80	5 992
Sur immobilisations financières	448		43	405
Sur actif circulant	92 952	8 355	55 438	45 869
Total	99 472	8 355	55 561	52 267

4-10 Etat des échéances des créances et des dettes

(milliers d'euros)

Créances	Montants de liquidité de l'actif brut	Montants de liquidité de l'actif à 1 an au plus	Montants de liquidité de l'actif à plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	2 985		2 985
Prêts	771		771
Autres immobilisations financières	363		363
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	574 588	574 588	
Autres créances	543 994	523 994	20 000
Sous-total	1 122 701	1 098 582	24 119
Charges constatées d'avance	19 566	19 566	
Total général	1 142 266	1 118 148	24 119

Dettes : La totalité des dettes est à moins d'un an.

4-11 Etat des produits à recevoir et charges à payer

(milliers d'euros)

Charges à payer	31-déc-09	31-déc-08
Factures non parvenues	50 360	127 957
Dettes fiscales et sociales	39 118	74 831
Avoirs à établir	11 955	13 399
Autres charges à payer	70 461	158 779
Total	171 893	374 967

(milliers d'euros)

Produits à recevoir	31-déc-09	31-déc-08
Factures à établir	5 319	8 538
Avoirs à recevoir	1 849	0
Autres produits à recevoir	5 868	4 534
Total	13 036	13 072

4-12 Charges constatées d'avance – Produits constatés d'avance

Le poste charges constatées d'avance contient essentiellement des loyers et des ristournes payées d'avance.

Le poste produits constatés d'avance contient essentiellement des loyers reçus d'avance.

4-13 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

(milliers d'euros)

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l'actif			
Participations	151 988	24 294	
Créances rattachées à des participations		2 985	
Créances clients et comptes rattachés	330 178	97 682	26 110
Autres créances	389 713	252 125	
Au passif			
Emprunts et dettes financières diverses	115 441	15 627	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 184	98 539	

4-14 Analyse du chiffre d'affaires hors TVA

	2009		2008	
	Quantité milliers m3	Valeur millions euros	Quantité milliers m3	Valeur millions euros
Carburant Aviation	1 825	620	1 985	1 164
Carburant Automobile	4 423	1 489	4 880	2 132
Distillats	8 661	3 126	9 047	5 328
Fuels Lourds	1 833	442	2 148	649
LPG	767	154	620	173
Soutes Marine	319	85	399	135
Produits semi-finis	4 189	1 072	3 981	1 535
Ventes de carburants et combustibles	22 018	6 987	23 060	11 115
Ventes de Lubrifiants et Spécialités	1 695	967	1 960	1 403
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	23 712	7 954	25 021	12 518
<i>dont volumes ventes activités Distribution sur Marché Intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage)</i>	<i>12 633</i>	<i>4 758</i>	<i>14 050</i>	<i>7 988</i>

Ventes de produits pétroliers hors taxes		7 954		12 518
Ventes de services hors taxes		253		275
Sous-total		8 207		12 793
Taxe intérieure sur les produits pétroliers		1 817		1 836

Chiffre d'affaires (*)		10 024		14 629
-------------------------------	--	---------------	--	---------------

Répartition géographique du chiffre d'affaires

- France		8 281		11 873
- Export		1 743		2 756
Total		10 024		14 629

(*) Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.

4-15 Résultat financier

Il comprend principalement des dividendes reçus pour 17 millions d'euros et un gain de change pour 14 millions d'euros.

(milliers d'euros)

Eléments concernant les entreprises liées et les participations	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
Charges financières		
Intérêts payés	313	81
Produits financiers		
Intérêts reçus	3 668	
Dividendes reçus	6 354	10 926

4-16 Résultat exceptionnel

Ce résultat comprend notamment les éléments suivants :

- une reprise nette d'amortissements dérogatoires de 0.7 millions d'euros.
- une charge exceptionnelle de 6.4 millions d'euros correspondant à un accord conclu entre Esso S.A.F. et BP France sur le règlement définitif avec paiement immédiat par Esso S.A.F. des passifs sociaux du personnel BP ayant passé une partie de sa carrière chez Mobil Oil Française fusionnée dans Esso S.A.F. en 2003.

4-17 Effets stocks

La variation de stocks tient compte d'effets stocks positifs évalués à 254 M€ (contre 363 M€ négatifs en 2008).

La société calcule un effet prix sur stock mesurant l'impact de la variation des prix des produits pétroliers sur les quantités en stocks à partir d'un prix moyen reflétant l'évolution du coût de remplacement de la période.

Une dépréciation comptable est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur d'inventaire.

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

4-18 Commentaires sur la situation fiscale

A. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(milliers d'euros)

Exercice 2009	Avant impôt	Impôt sur les sociétés	Après impôt
Résultat courant	161 306	48 073	113 233
Résultat exceptionnel (et participation, intéressement)	(6 676)	(4 981)	(1 695)
Résultat comptable	154 631	43 092	111 539

B. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

(milliers d'euros)

Variation des impôts différés ou latents	Montant en début d'exercice Actif / (Passif)	Montant en fin d'exercice Actif / (Passif)	Variation sur l'exercice (Accroissement) / Allègement
Provisions réglementées			
Plus values réinvesties	(226)	(226)	
Provisions pour hausse des prix	0	0	0
Amortissements dérogatoires	(22 542)	(22 698)	(156)
Autres			
Charges non déductibles temporairement			
Dettes sociales provisionnées	82 844	82 907	63
Autres	9 228	7 607	(1 621)
Total	69 304	67 590	(1 714)

4-19 Rémunérations allouées aux dirigeants

Compte tenu de l'organisation d'Esso S.A.F., l'information ci-après concerne les membres du Conseil d'Administration, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés par Esso S.A.F. à ses mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009 s'élève à 359 K€. Au 31 décembre 2009, l'engagement de la société Esso S.A.F. au titre des retraites des mandataires sociaux salariés ou anciens salariés est de 4678 K€ (7083 K€ au 31 décembre 2008).

4-20 Engagements hors bilan

• Engagements donnés

(milliers d'euros)

Engagements donnés	2009	2008
Engagement pour retraites du personnel (1)	391 670	369 090
Cautions données sur les paiements de filiales au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution	37 705	37 655
Contrat Air Liquide (2)	88 878	95 896
Autres engagements donnés (3)	38 066	24 225
Total	556 318	526 866

(1) Estimation sur une base actuarielle au taux de 5 % des charges potentielles futures envers :

- les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la société ou des plans de congé de fin de carrière.
- le personnel en activité.

Le montant des charges de retraite payées par la société Esso S.A.F. en 2009 s'établit à 37 M€.

(2) Ce montant correspond à un engagement de paiement d'un terme fixe dans le cadre de contrats d'achat d'hydrogène, d'oxygène et d'azote à Air Liquide sur le site de Port-Jérôme Gravenchon. Ces contrats ont été signés en 2004 (hydrogène) et 2007 (oxygène et azote) d'une durée respective de 20 ans et 10 ans.

(3) Les autres engagements donnés comprennent des garanties bancaires émises pour le compte du groupe Esso S.A.F. et l'engagement implicite du groupe sur des emprunts contractés par des participations non consolidées de type GIE ou SNC.

• **Engagements de crédit-bail**

(millions d'euros)

Engagements de crédit-bail	redevances payées (1)		redevances restant à payer (1)		
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans
Autres immobilisations corporelles	3.2	3.2	5.7	16.7	24.4
Total	3.2	3.2	5.7	16.7	24.4

(1) les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

• **Engagements reçus**

(millions d'euros)

Engagements recus	2009	2008
Garanties sur crédits d'enlèvement en douane reçues d'ExxonMobil France Holding	340 912	340 812
Total	340 912	340 812

Par ailleurs la société couvre sélectivement une partie de ses encours clients par des garanties tiers ou bancaires

• **Engagements pour le Droit Individuel à la formation**

Droit individuel à la formation	2009	2008
Nombre d'heures cumulées correspondant aux droits acquis au titre du DIF	62 994	51 827
Nombre d'heures consommés au titre du DIF	290	235

4-21 Effectifs

	Effectif salarié		Effectif mis à disposition de l'entreprise	
	2009	2008	2009	2008
Cadres	279	300	37	35
Agents de maîtrise, employés et techniciens	163	182	42	48
Ouvriers	10	8	1	3
TOTAL	452	490	80	86

L'effectif salarié comprend les titulaires, les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors de la société Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif « détaché » par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

Déclaration des personnes responsables de l'établissement des comptes

Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes et les états financiers de la société Esso S.A.F. et de son groupe consolidé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 2 à 7 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Courbevoie-La Défense, le 21 avril 2010

Francis Duseux
Président Directeur Général

Antoine du Guerny
Directeur Administratif et Financier
Contrôleur

E- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESSO S.A.F., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe des comptes consolidés qui expose les modalités de première application de diverses normes.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 25-4 « Autres risques et litiges et procédures en cours » de l'annexe décrit les estimations et le traitement comptable relatifs à différents litiges et procédures en cours ;
- La note « Provisions pour retraites » de la partie 1-3 de l'annexe « Principes et méthodes comptables retenus » mentionne les jugements et estimations significatifs mis en oeuvre par la direction pour l'évaluation de ces provisions ;
- Le paragraphe « Actifs et passifs financiers » de la partie 1-3 de l'annexe « Principes et méthodes comptables retenus » ainsi que la note 10-2 « Tableau des filiales et participations du groupe Esso S.A.F. » décrivent les modalités de valorisation mises en oeuvre pour les titres de participation non consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à prendre connaissance des procédures d'élaboration et d'approbation des estimations comptables par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 21 avril 2010

Les commissaires aux comptes

Gr

ANT THORNTON

Victor Amselem

MAZARS

Jean-Maurice El-Nouchi

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESSO S.A.F., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe 2 « Faits marquants de l'exercice et principaux litiges en cours » décrit les estimations et le traitement comptable relatifs à différents litiges et procédures en cours ;
- Les notes de l'annexe 1-6 « Provisions pour risques et charges », 4-8 « Variation des provisions pour risques et charges » et 4-20 « Engagements hors bilan » décrivent le traitement comptable des différents engagements envers le personnel.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations et options significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures d'élaboration et d'approbation de ces estimations et options par la direction et analysé les résultats des travaux effectués par la société et ses conseils afin d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Fait à Paris et Courbevoie, le 21 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Victor Amselem

MAZARS

Jean-Maurice El-Nouchi